

**Sur la Basse-Côte-Nord**

**Un brise-glace doit ouvrir un passage au Sable Sea**

♦RIMOUSKI - Il aura finalement fallu l'intervention d'un brise-glace de la Garde côtière, hier, pour permettre au traversier de Relais Nordik d'assurer la desserte maritime de la Basse-Côte-Nord.

par Jean Didier FESSOU

C'est samedi après-midi que le Sable Sea quittait le port de Sept-Îles pour rallier Havre-Saint-Pierre et commencer ensuite sa «run de lait» dans chacun des havres de la Basse-Côte-Nord.

Toutefois, au large de Rivière-au-Tonnerre, à une centaine de kilomètres à l'est de Sept-Îles, le Sable Sea était immobilisé par un important embâcle.

Chef d'escale de Relais Nordik, à Sept-Îles, M. Claude Lebel explique que ce sont de très forts vents d'est qui ont contribué à cet amoncellement de glaces dans le détroit de Jacques-Cartier, entre l'archipel de Mingan et l'île d'Anticosti: «Le Sable Sea peut franchir des amoncellements de trois à quatre pieds mais ceux-là avaient un bon 10 pieds! Le capitaine Gorman a préféré prendre la décision de revenir à Sept-Îles et de demander l'aide de la Garde côtière».

C'est ainsi que, hier matin, la direction de la Garde côtière à Halifax décidait de dépêcher le brise-glace Tupper (en attente à Gaspé) afin d'ouvrir un chenal au Sable Sea dans le détroit de Jacques-Cartier.

Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que la glace met un navire en difficulté dans la région, à cette époque-ci de l'année. Autrefois à l'emploi de Logistec Navigation et maintenant chef d'escale de Relais Nordik, à Rimouski, M. Guy Dionne rappelle: «L'an dernier, à son premier voyage, le Fort Lauzon n'a pu aller plus loin que La Romaine et il est resté pris 16 jours dans les glaces entre le 5 et le 21 avril».

**Négociations**

Par ailleurs, les négociations se sont poursuivies, vendredi et samedi, entre Relais Nordik, le Syndicat des métallos et Ports Canada pour la «normalisation» des opérations à Sept-Îles, confirme M. Pierre Mercier, porte-parole de Relais Nordik, à Québec. Négociations conduites à Sept-Îles par le président et directeur général de Relais Nordik en personne, M. Marcel Lacaille.

On se rappellera que Relais Nordik avait annoncé son intention d'utiliser les facilités portuaires de Cascades, à Port-Cartier, plutôt que celles du gouvernement fédéral à Sept-Îles. Intention qui avait été alors perçue comme une «manoeuvre» pour éviter de faire affaire avec la section 5197 du Syndicat des métallos qui représente les 40 débardeurs du port de Sept-Îles.

Mais, si l'on en croit un porte-parole syndical, M. Yves Morrissot, ces négociations s'annoncent difficiles: «Relais Nordik nous dit avoir besoin d'une équipe de quatre

hommes pendant quatre heures par semaine. Ils offrent de payer \$13 de l'heure au lieu de \$15. Et ils interdisent aux débardeurs de monter sur le navire».

**Pas d'entente**

Conditions que les débardeurs rejettent catégoriquement, soutient M. Yves Morrissot. Toutefois le dirigeant syndical se dit encore «ouvert» à la négociation et annonce son intention d'entrer à nouveau en contact avec Relais Nordik: «On sait que Relais Nordik opère des conteneurs. On sait qu'on ne peut pas exiger les mêmes conditions qu'avec Logistec Navigation».

Mais il dit refuser de se mettre à genoux devant Relais Nordik. Et, du même souffle, il dément l'information selon laquelle Relais Nordik aurait conclu une entente avec les débardeurs de Havre-Saint-Pierre. Membres de la section 4466 du Syndicat des métallos, les débardeurs de Havre-Saint-Pierre attendraient eux aussi le Sable Sea de «piéd ferme», concède M. Yves Morrissot.

Pour l'escale de Havre-Saint-Pierre, Relais Nordik aurait proposé de fonctionner avec une équipe de trois débardeurs: «Ce n'est pas satisfaisant», dit encore le permanent syndical.

Rappelons que, la semaine dernière, Relais Nordik s'est entendu avec la section 2020 de l'Association internationale des débardeurs, à Rimouski. C'est une équipe de cinq débardeurs qui assurera donc le chargement et le déchargement des navires de Relais Nordik au quai de Rimouski-Est.

**Un quai**

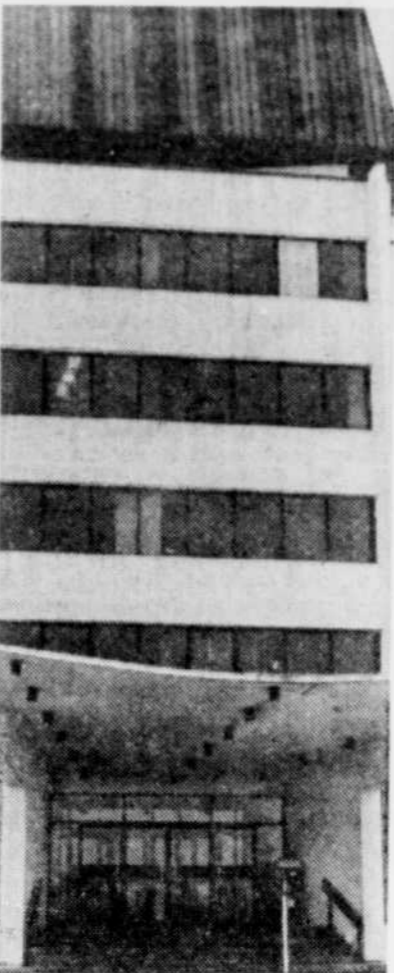
Par ailleurs, le directeur général du port de Sept-Îles, M. Jean-Maurice Gendreau, a confirmé que des négociations étaient en cours avec Relais Nordik.

Ces négociations portent sur l'utilisation d'un des deux quais du centre-ville, à savoir le quai Mgr-Blanche ou le quai de la Pointe-aux-Basques.

Du même souffle, M. Gendreau s'est plaint de la «couverture journalistique» accordée, ces jours-ci, aux activités de Relais Nordik. Il a accusé les journalistes de mal rapporter ses propos et de vouloir envenimer gravement la situation. En clair, il a dit craindre que «d'aucuns ne veuillent répéter à Sept-Îles les problèmes vécus au Manoir Richelieu ou chez Québécois, cet automne».

Mêmes remarques chez Relais Nordik, hier matin. Là, en plus de déplorer une «certaine couverture de presse», M. Pierre Mercier dit croire que «certains ne cherchent qu'à provoquer une explosion de colère sur la Côte-Nord», en particulier à Sept-Îles.

Et de demander: «On commence à peine. Laissez-nous roder notre équipement et nos installations. Donnez-nous une chance!»



Le Soleil, Fortunat Marceau

**L'heureux dénouement écarte la fermeture du département de psychiatrie de l'Hôpital Général de l'Amiante qui était devenue inévitable devant la menace de démission massive de l'équipe médicale du service.**

**Impasse dénouée à l'hôpital de Thetford**

♦THETFORD-MINES - Une subvention indirecte de \$700,000 du ministère québécois de la Santé et des Services sociaux permet à la direction de l'Hôpital Général de l'Amiante (Thetford-Mines) d'atteindre l'équilibre budgétaire pour l'exercice, achevé le 31 mars 1987, et d'obtenir ainsi le déblocage de crédits de \$1.5 million pour solutionner, en partie, le problème d'engorgement à l'urgence et à la clinique externe, et améliorer la qualité des soins dans le département de psychiatrie.

par Fortunat MARCOUX

Le tour de passe-passe accepté par le ministère pour dénouer l'impasse dans ce chaud dossier sans créer de précédent et éveiller l'appétit des administrateurs d'autres hôpitaux est de donner à la direction du centre hospitalier de Thetford le surplus administratif de \$562,000 qu'elle avait réalisé en 1982-83. En y ajoutant les intérêts accumulés, ce montant se chiffre à \$885,000. Cette somme avait été remise au ministère. Cependant, depuis 1986-87, les hôpitaux gardent les surplus s'ils parviennent à en réaliser malgré les contraintes budgétaires.

**Subvention déguisée**

L'heureux dénouement dans le dossier a été annoncé, en fin d'après-midi, hier, par la ministre Thérèse Lavoie-Roux au terme d'une visite de l'institution. Il écarte la fermeture du département de psychiatrie qui était devenue inévitable devant la menace de démission massive de l'équipe médicale du service.

Pressé de questions, en conférence de presse, M. Gérard Roy, directeur du centre hospitalier Saint-François-d'Assise, désigné par le ministère pour vérifier les allégations du conseil d'administration de l'hôpital de Thetford, selon lesquelles le déficit anticipé était le résultat d'une sous-budgétisation des dépenses par le ministère, a dû sortir le chat du sac pour expliquer comment il était parvenu à équilibrer le budget de 1986-87 alors qu'un déficit de quelque \$800,000 avait été annoncé quelques jours avant la fin de l'exercice. Le chat, c'était la remise du surplus de 1982-83.

Le député libéral de Frontenac, M. Roger Lefebvre, a reconnu sans ambages que la solution retenue était dans les faits «une subvention déguisée». «Le dossier était dans un cul-de-sac et il fallait le régler à l'avantage de la population», a-t-il expliqué.

à l'avantage de la population», a-t-il expliqué.

**Stationnement payant**

Si M. Roy a reconnu qu'il n'avait aucun mérite pour l'atteinte de l'équilibre budgétaire en 1986-87, il en sera autrement pour 1987-88. Son projet d'équilibre budgétaire a été accepté par le conseil d'administration. Il y a un manque à gagner de \$948,000. Une partie de cette somme sera comblée par des ajustements, à la hausse, de certaines normes de budgétisation par le ministère. Un ticket modérateur pour le stationnement sera imposé aux visiteurs et aux bénéficiaires. M. Roy a fait quelques recommandations pour rationaliser davantage les dépenses. «Cependant, aucune mise à pied ne sera effectuée et les coupures proposées n'affecteront pas la qualité des soins et des services aux bénéficiaires», a-t-il promis.

Maintenant que l'équilibre budgétaire est acquis, le ministère déblocquera deux subventions, l'une de \$1 million, annoncée en juillet 1986, pour augmenter de huit à 12 le nombre de lits au service des soins intensifs et agrandir les services ambulatoires à la clinique externe et à l'urgence, et l'autre de \$419,000, accordée en février dernier, pour le développement des ressources internes et externes en psychiatrie.

**Médecine nucléaire**

Concernant le dossier de la médecine nucléaire, la ministre a promis qu'elle recommanderait au Conseil du trésor de débloquer des crédits pour 1987-88. Un investissement de \$450,000 est requis. Le ministère et la Fondation de l'hôpital se partageraient le coût en parts égales.

**La CUQ n'est pas intéressée par la gestion de l'aéroport**

♦La Communauté urbaine de Québec (CUQ) n'est pas intéressée, pour l'instant, à prendre en charge la gestion de l'aéroport de Québec. «Ma première réaction à la proposition du fédéral, c'est non parce que c'est déficitaire», affirme le président du comité exécutif de la CUQ, M. Michel Rivard.

par Pierre MARTEL

Appelé à commenter l'offre faite, la semaine dernière, par les autorités fédérales de permettre aux autorités locales d'acheter, louer ou gérer un des 138 aéroports administrés par Transport Canada, M. Rivard a indiqué que cette question a été discutée au comité exécutif, il y a environ six mois, lorsque la rumeur est venue aux oreilles des maires de la région.

«Nous avons discuté du dossier. Cependant, quand nous avons appris que le déficit annuel serait de \$150,000 à \$200,000, notre intérêt a diminué. On s'est quand même demandé s'il y avait des possibilités de rentabiliser cet équipement. Mais, pour l'instant, c'est non. La balle est dans le camp du fédéral. C'est à lui de nous prouver qu'il y a un intérêt pour nous de prendre en charge l'aéroport régional», explique le président du comité exécutif de la CUQ.

Par ailleurs, toujours selon Michel Rivard, un groupe d'investisseurs privés a indiqué aux diri-

geants de la CUQ qu'il était intéressé à exploiter l'aéroport de Québec.

«Nous sommes intéressés à

prendre connaissance du projet et à appuyer s'il permet d'apporter des améliorations à la situation actuelle. En attendant, nous, on ne bouge pas», a-t-il conclu.

**SEARS ET SECRET SOULIGNENT LA SEMAINE DES SECRÉTAIRES!**

**'JAMBE FATALE' ACHETEZ 2 BAS-CULOTTES ET OBTENEZ UN TROISIEME SANS FRAIS**

Achetez 2 paquets de n'importe quel produit 'Secret Silky Sheers' et obtenez un troisième paquet sans frais supplémentaires. Le troisième bas-culotte doit être de valeur égale ou moindre. Magasinage en personne du 15 au 25 avril 1987.

Désolés, pour cette offre, nous ne pouvons pas accepter le retour d'un seul bas-culotte sur un achat multiple.



Prix en vigueur jusqu'au 25 avril 1987, ou jusqu'à épuisement des stocks

**SEARS**

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT • SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA • LA CARTE DE CREDIT N° 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA • LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE, DILHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Québec, Place Fleur de Lys, 529-9861; Sainte-Foy, Place Laurier, 658-2121; Lévis, Galeries Chagnon, 833-4711. Copyright Canada, 1987, Sears Canada Inc.

**Clôture**

- En bois traité.
- Durée 25 ans.
- Installées par des pros.

**Clôture**

**rléans**

849-7158

**LA CLINIQUE TARDIF ENR.**

595, boul. Charest est  
Tél.: 529-9721

**Optométristes**

- Examens de la vue
- Verre de contact • Lunettes
- Soins professionnels complets

**CHEVETTE 1987**

# 70324  
4 portes, couleur gris, intérieur tissu bleu, siège baquets, chauffe-moteur, batterie à haut rendement, moteur 1.6 litre, transmission manuelle, pneus radiaux, etc.

Garantie 6 ans/100,000 km sur groupe propulseur.

**6 997\$**

**MARLIN**  
Chevrolet Oldsmobile Inc.  
Sté-Foy, Québec

2145, boul. Charest ouest  
688-1212

**UN DÉMÉNAGEMENT!**

DÈS LE 21 AVRIL 1987

622-1000

850, des Rocailles  
Québec (Québec)  
G2J 1A5  
(418) 622-1000  
1-800 463-2641

**BOULEVARD**  
FOURNITURES ET AMÉLIORATIONS DE BUREAU

Boul. Pierre-Bertrand	des Rocailles	Boul. Jean-Jacques
Boul. de la Capitale		

L'ACTUALITÉ LOCALE

# Encore \$61 millions pour dépolluer la Chaudière

♦ **SAINTE-MARIE** - Au cours des trois prochaines années, le gouvernement du Québec va permettre des investissements d'environ \$61 millions pour la réalisation de projets d'assainissement des eaux dans 13 municipalités de la circonscription de Beauce-Nord.

par Paul-Henri DROUIN

L'annonce de ces investisse-

ments, dans le cadre du programme d'assainissement des eaux a été faite, hier, par le député libéral de Beauce-Nord, M. Jean Audet, en spécifiant que les montants d'investissements sont de \$22,620,000 en 1987, de \$22,310,000 en 1988 et de \$16 millions en 1989-90.

Les municipalités qui bénéficieront d'une participation gouverne-

mentale pour des travaux d'interception et de réfection des réseaux d'égouts sont les suivantes:

Saint-Louis-de-Pintendre, \$43,773,000; Saint-Joseph, Vallée-Jonction et l'Enfant-Jésus, \$6,840,000; Saint-Jean-Chrysostome, \$3,382,000; Sainte-Marguerite, \$1,762,000; Beauceville, \$1,651,000; Saint-Étienne-de-Lauzon, \$1,564,000; Saint-Odon-de-Cranbourne, \$1,005,000; Sainte-Marie, \$840,000; Tring-Jonction, \$591,000; et Sainte-Hénédiène, \$518,000.

Selon le député Audet, cette étape importante dans la dépollution de la rivière Chaudière et de ses affluents, au cours des trois prochaines années, ne peut que contribuer au mieux-être de tous les habitants de Beauce-Nord.

Il a fait mention qu'après cette période triennale, la majeure partie des travaux du programme d'assainissement des eaux de la rivière Chaudière et de ses affluents devrait être complétée pour la plupart des municipalités de la circonscription.



La nouvelle étude va fournir à Saint-David un tableau exhaustif des avantages et des inconvénients à court, moyen et long termes d'une fusion avec Lévis.

## Fusion Lévis-Saint-David

### La nouvelle étude sera complétée à l'automne

♦ **SAINTE-DAVID-DE-L'AUBERIVÈRE** - Les contribuables de Saint-David-de-l'Auberivière devront patienter au moins quatre mois avant de connaître les conclusions d'une étude complémentaire sur un éventuel regroupement avec Lévis.

par Gilbert LEDUC

Menée par la firme d'urbanistes-conseils Gaston Saint-Pierre et associés, cette étude cherchera à fournir, aux édiles de Saint-David, un tableau exhaustif des avantages et des inconvénients à court, moyen et long termes d'une fusion avec Lévis.

Une première étude, élaborée par des fonctionnaires des deux villes concernées et du ministère des Affaires municipales, n'avait guère comblé les attentes du conseil de Saint-David, lors de son dépôt en décembre dernier. On lui reprochait, entre autres, son caractère limitatif, puisqu'elle ne couvrait qu'une période d'une année.

«Les données recueillies permettront d'aller au-delà de l'an 1 d'une fusion Lévis-Saint-David»,

précise M. Gaston Saint-Pierre. «Le but de l'exercice sera d'offrir aux élus de Saint-David les éléments pour prendre une décision éclairée», ajoute-t-il.

Un coût de \$26,879

L'étude complémentaire se fera en trois étapes:

D'abord, la collecte de données socio-économiques, financières, administratives et physiques permettra de tracer un portrait de la situation actuelle. Puis, les spécialistes simuleront un regroupement afin de vérifier les impacts à tous les points de vue. Finalement, on établira le pour et le contre d'une fusion avec Lévis.

Les élus de Saint-David seront informés du déroulement de l'étude au terme de chacune des trois étapes. «On pourra mettre fin à l'étude complémentaire en tout temps, si des difficultés surviennent lors de la cueillette des informations», souligne le maire André Carrier.

Les coûts de l'étude s'élevaient à \$26,879. La municipalité de Saint-David paiera entièrement ce montant puisque le conseil municipal de Lévis s'est formellement engagé à ne pas déboursier un seul sou pour une seconde étude. Les données contenues dans le premier rapport lui suffisent pour prendre position en faveur du regroupement.

Cependant, Lévis mettra à la disposition des chercheurs toute la documentation pertinente à leur enquête.

# L'école St-Bernard reçoit enfin les \$80,000 promis par Bertrand

♦ Près de deux ans après la fin des travaux d'agrandissement à l'école Saint-Bernard, du quartier Charlesbourg-Ouest, à Québec, la Commission scolaire de Charlesbourg a enfin reçu la subvention de \$80,000 du gouvernement québécois. Celle-ci représente près de 20 pour 100 d'un investissement total de \$460,000.

par Richard HÉNAULT

Initié en 1975, le projet a été présenté en 1981 et, lors de la dernière campagne électorale, le député de Vanier à ce moment, M. Jean-François Bertrand, avait annoncé l'octroi de la subvention, a précisé en conférence de presse, hier, la présidente de la commission scolaire et commissaire du quartier, Mme Marguerite Dorion.

Or, de poursuivre Mme Dorion, quand le changement de gouvernement s'est produit, les fonctionnaires du ministère de l'Éducation ont catégoriquement refusé de respecter l'engagement de M. Bertrand. Entre-temps, les travaux étaient achevés grâce à des investissements de \$340,000 de la commission scolaire, et de \$40,000 de la ville de Québec.

C'est le nouveau député de Vanier, M. Jean-Guy Lemieux, qui devait hériter du dossier. Il a dû intervenir auprès du ministre, M. Claude Ryan, pour que la subvention soit enfin débloquée. Malgré ce long retard, M. Lemieux a lancé sous forme de boutade, hier, que c'est quand même plus vite que pour le tunnel de Vanier.

Les travaux engagés par la commission scolaire ont permis de doter l'école Saint-Bernard d'un gymnase, d'une salle de musique et d'une bibliothèque. Par ailleurs, le comité d'école a procédé, la semaine dernière, à un «blitz» dans tous les foyers du quartier pour amasser des fonds en vue de l'aménagement de la cour d'école.

Le président du comité, M. Fred Pincemin, a révélé que \$3,025 ont ainsi été collectés et que l'opération ne s'arrêtera pas là puisque les travaux à entreprendre sont évalués à environ \$40,000. Plus de la moitié seront consacrés à la sécurité sous forme d'une clôture devant isoler la cour de la voie ferrée. Cette partie des travaux sera assumée par la commission scolaire. Pour le reste, plusieurs commanditaires du quartier seront aussi mis à contribution.

## Saint-Augustin-de-Desmaures Progrès à l'usine Alcan

♦ Des progrès sensibles ont été enregistrés dans les négociations entre la direction de l'Alcan de Saint-Augustin-de-Desmaures et le syndicat des travailleurs (CSN) de cette usine, en lock-out depuis huit mois.

par Rejean LACOMBE

Cette séance de négociation qui avait été convoquée, samedi dernier, par le conciliateur du ministère du Travail, M. Pierre Valois, a duré pas moins de 11 heures. La partie patronale a déposé des propositions d'ordre pécuniaire sans

toutefois aborder les clauses salariales.

Un porte-parole syndical, M. Yves Fortin, a indiqué, hier, que les membres du syndicat ont été convoqués en assemblée générale. Cette rencontre aura lieu, cet après-midi, à Saint-Augustin. Les dirigeants syndicaux dresseront alors un bilan de la dernière séance de conciliation. C'est au cours de cette rencontre que les membres du syndicat auront à décider du nouveau mandat qu'ils confieront à leurs dirigeants syndicaux en vue des prochaines négociations.

**Vente de fermeture**  
pour le magasin du  
Mail Centre-Ville seulement.

**Liquidation**  
de toute la marchandise  
jusqu'à

**50% de réduction**

- Petits instruments
- Accessoires
- Claviers
- Disques
- Téléviseurs
- Systèmes de son, etc.
- Une seule adresse, le magasin

**St Cyr & Frères Inc.**  
du Mail Centre-Ville

**POUR MIEUX CONSOMMER...**

Les pages "Consommation" du MERCREDI. Un guide pratique pour une consommation plus rationnelle, un budget mieux équilibré et une meilleure protection du consommateur.

**LE SOLEIL**  
ABONNEMENT: 647-3333

Heures d'affaires: Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30  
Samedi et Dimanche: 8h00 à 12h00

**VERRES DE CONTACT**

**CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE RICHARD**

Gaëtan Richard, md  
FRCS(C)

1045, chemin Ste-Foy  
QUÉBEC  
Face Hôpital St-Sacrement

683-4450

## POURQUOI DÉMÉNAGER CE QUI PEUT ÊTRE VENDU?

**JUSQU'AU 16 AVRIL 17H00, VENEZ PROFITER DE NOS SPÉCIAUX AVANT DÉMÉNAGEMENT SUR LES FOURNITURES ET AMEUBLEMENTS DE BUREAU EN MAGASIN.**

**JUSQU'AU 16 AVRIL 17H00, BOULEVARD FOURNITURES ET AMEUBLEMENTS DE BUREAU 715, BOUL. CHAREST OUEST QUÉBEC 688-8915**

**BOULEVARD**  
FOURNITURES ET AMEUBLEMENTS DE BUREAU

DÈS LE 21 AVRIL AU:

850, des Rocailles  
Québec (Québec)  
G2J 1A5  
1-800 463-2641  
**(418) 622-1000**

Pierre-Bertrand		Laurentien
	des Rocailles	
Boul.	Boul. de la Capitale	Boul.

**BILLETS EN VENTE**

## Au coeur de l'Europe avec Nationair

### 299\$\* Sans restriction

## MONTRÉAL-BRUXELLES

**Enfin les résultats de la déréglementation aérienne! 3 vols réguliers par semaine dès le 2 mai**

Avec Nationair, profitez des vols réguliers transatlantiques les plus abordables.

Aucune condition farfelue... réservez et voyagez quand vous le voulez. Restez en Europe le temps qu'il vous plaira, pour un séjour d'un jour à un an. Si vous modifiez vos plans, vous n'avez qu'à changer vos réservations, sans aucun frais ni pénalité.

**C'est la flexibilité qui convient à tous ceux qui aspirent à la liberté de voyager à leur guise!**

De Bruxelles, vous pouvez également vous rendre rapidement dans les principales villes européennes en avion, en train, ou en voiture.

**Au coeur de l'Europe avec Nationair... ça, c'est une bonne affaire!**

Consultez votre agent de voyages ou Nationair  
1-800-361-0521

\* 299 \$ aller simple Montréal - Bruxelles, valable sur tous les sièges. Prix en vigueur jusqu'au 31 mai 1987 et du 1er octobre au 11 décembre 1987.

# Vers une hausse du prix d'un tour en calèche

♦ La ville de Québec a racheté, au coût de \$300,000, les 10 permis de calèche que le principal propriétaire de calèches de la capitale venait d'acquiescer de deux concurrents et qu'il aurait lui-même payés, selon nos renseignements, \$500,000, ce qui laisse présumer à plus ou moins brève échéance, une nouvelle demande d'augmentation du tarif des randonnées en calèche, fixé actuellement à \$30.

par Marcel COLLARD

Détenteur de 25 permis, M. André Beauvage, a acheté les 10 permis que se partageaient M. Paul L'Écuyer et Mme Hélène Beaulac, pour les revendre à la ville de Québec. Il a pris l'engagement d'instaurer un service de sécurité qui aura pour mission d'inciter les cochers à respecter l'itinéraire et la durée des visites (45 minutes), de veiller à la propreté de la chaussée et des «couches» des chevaux et d'éliminer les risques d'accident.

Selon le conseiller Jean-Paul Morency, la réduction de 40 à 30 permis de calèche permettra d'augmenter la rentabilité de cette industrie et d'améliorer la qualité du service. Encore dans un passé récent, une cinquantaine de permis étaient accordés annuellement.

Pourquoi la ville n'a-t-elle fait l'achat des permis directement des deux propriétaires? Là-dessus, M. Morency a répondu aux journalistes que la discussion s'était déroulée entre M. Herbé Brosseau, directeur général adjoint et le propriétaire concerné.

Comment M. Beauvage peut-il avoir revendu ces permis à perte, en plus de prendre l'engagement d'ajouter des surveillants sans être assuré d'obtenir une hausse des tarifs? Selon le conseiller, M. Beauvage doit compter sur un accroissement du nombre de courses pour trouver son profit. «Je peux vous dire qu'il n'a pas été question d'une hausse des tarifs à ce jour, mais il faut s'attendre à ce que M. Beauvage fasse une demande que nous sommes prêts à analyser», a répondu M. Morency.

Il y a moins de deux ans, à la suite d'une requête des propriétaires pour porter le tarif de \$30 à \$40, le maire Jean Pelletier avait déclaré qu'il accepterait d'étudier la question seulement quand cette industrie aura fait la preuve d'une autodiscipline.

Selon les renseignements obtenus, ce facteur a joué un certain rôle dans la négociation. ♦



Le Soleil, Yvon Mongrain

La réduction de 40 à 30 permis de calèche permettrait d'augmenter la rentabilité de cette industrie et d'améliorer la qualité du service.

# En étant éliminés trop vite Les Nordiques ont déjoué la ville, en 86

♦ Parce qu'ils ont été éliminés trop rapidement, l'an dernier, les Nordiques de Québec ont contribué pour au moins \$300,000 au déficit de \$1.4 million de la Commission de l'Exposition provinciale de Québec et que doit supporter la ville de Québec.

par Marcel COLLARD

Le rapport financier de la ville de Québec démontre un surplus de \$1,329,785, en 1986, sur des revenus de \$218,692,754, comparativement à des dépenses de \$217,362,969.

À même ses finances, la ville de Québec doit cependant absorber le déficit de la Commission de l'Exposition dont les revenus ont atteint seulement \$9.3 millions, l'an dernier, en raison du nombre moins élevé des assistances à différents spectacles organisés au Colisée et à cause du mauvais temps, une participation moins importante que les prévisions à l'exposition annuelle.

Petit sujet d'actualité cette semaine, le trésorier, M. Guy Martineau, a révélé aux journalistes que chaque match des Nordiques du-

rant les éliminatoires rapportait environ \$100,000 à la ville. L'an dernier, le conseil avait espoir de bénéficier des recettes de cinq matches, mais les Nordiques furent défaits après avoir joué au Colisée seulement deux fois. Malgré tout, en 1987, le conseil a renouvelé sa confiance aux Nordiques en prévoyant encore cinq matches en séries éliminatoires. Il espère que deux, trois, quatre, cinq ou six autres matches au moins fassent oublier le déficit... sans pour autant chercher à mettre de la pression sur les joueurs. ♦

# Sainte-Foy: l'opposition pavoise devant le surplus de \$4 millions

♦ La ville de Sainte-Foy a terminé son dernier exercice financier avec un surplus de \$4,018,316. Ses recettes totales ont été de \$81,326,127 alors que les dépenses totales ont été de \$77,307,811. Ces deux postes incluent un montant de \$2,548,201 puisé dans le surplus accumulé au 31 décembre 1985.

par Pierre MARTEL

Il va sans dire que les represen-

tants des trois partis politiques municipaux ont pavoisé devant ces résultats rendus publics, hier soir, lors d'une assemblée spéciale du conseil municipal.

Ainsi, pour Ludger Saint-Pierre, du Nouveau municipal, le surplus de \$4 millions est la démonstration que si l'opposition avait accepté intégralement le premier budget de la mairesse Andrée Boucher, le surplus aurait été d'environ \$7.5 millions, soit 10 pour 100 du budget total.

Un autre conseiller du Nouveau municipal, Gilles Myrand, tout en se disant heureux de la santé financière de Sainte-Foy, a souligné une diminution de \$162,000 dans les dépenses budgétées pour les loisirs et la culture en dépit des coupures dramatiques faites dans ce service.

Par ailleurs, le conseiller Michel Lefebvre, de Présent Sainte-Foy, a affirmé: «L'an dernier, nous nous étions opposés aux fortes hausses de taxes que voulait imposer la mairesse. Le surplus est la preuve qu'on avait raison d'éviter plusieurs millions de dollars d'augmentations».

Pour sa part, la mairesse a réagi aux affirmations de l'opposition en

déclarant: «Le rapport financier indique que nous avons été vraiment bons en limitant à \$74.7 millions les dépenses alors que l'opposition nous avait voté un budget de \$77.1 millions».

Notons que le surplus libre, au 31 décembre 1986, s'élevait à \$4,062,000.

Précaution

Le conseil municipal de Sainte-Foy a décidé de prendre ses précautions pour éviter que la CUO lui impose le premier emplacement retenu pour la construction d'une usine d'épuration des eaux usées.

En effet, les élus ont entériné à l'unanimité un projet de règlement amendant le zonage du secteur de façon à transformer une partie importante de la zone industrielle en zone résidentielle.

«Il n'est pas possible de construire une usine d'épuration dans une zone résidentielle. En modifiant le zonage, nous prenons nos précautions», a soutenu Mme Boucher.

En vertu de la loi, la ville doit faire une consultation publique sur tout projet de modification au zonage. Celle-ci aura lieu, le 4 mai. ♦

# Pintendre va demander à la cour si le permis de l'agriculteur Maurice Pouliot est valide

♦ PINTENDRE - Faisant suite à de nombreuses plaintes de citoyens, qui ont dénoncé une détérioration de l'environnement, et s'appuyant sur une recommandation d'un conseiller juridique, le conseil municipal de Pintendre a résolu unanimement, hier soir, d'intenter des procédures afin de mettre fin à un doute quant à la validité du permis déjà émis par le ministère de l'Environnement à

l'égard d'une ferme d'élevage de vaches de lait en réclusion.

par Gilles PÉPIN

Une trentaine de citoyens de ce secteur de la 3e Avenue insistent, encore hier, pour que les élus prennent des mesures pour qu'une action soit prise sans plus tarder dans ce dossier se rapportant à la ferme Nutrivo. La proximité d'un cours d'eau et la superficie de terrain, qui

semble insuffisante pour un épandage convenable du fumier, sont les principaux arguments des plaignants.

Le conseil municipal a déjà dépensé \$12,500 pour fin d'études et en consultation juridique. L'avis est clair, il y a lieu d'entreprendre une action en justice, afin que la cour tranche si oui ou non le permis d'exploitation est valide, a résumé le maire Roger Lachance, en préci-

sant que le but recherché n'est pas de faire fermer l'entreprise, mais de faire respecter les droits de la majorité des citoyens.

On se souvient qu'il y a huit jours, l'agriculteur concerné, Maurice Pouliot, et son épouse ont inscrit une action en dommage de \$100,000 contre la municipalité, le maire et le conseiller Julien en alléguant avoir été victimes d'une campagne de dénigrement. ♦

Électroménagers fiables et fonctionnels à rabais chez Eaton!

Fours à micro-ondes de marque pour votre cuisine!

50,00 de rabais!

1. Four à micro-ondes compact Panasonic d'une contenance de 0.4 pi cu. Dégivrage au poids automatique, dégivrage-cuisson au poids automatique, mise en marche et réchaud automatiques. Niveaux de puissance variables jusqu'à 500 watts. Modèle NN4506.

Prix courant Eaton 339.99

289<sup>99</sup> ch.

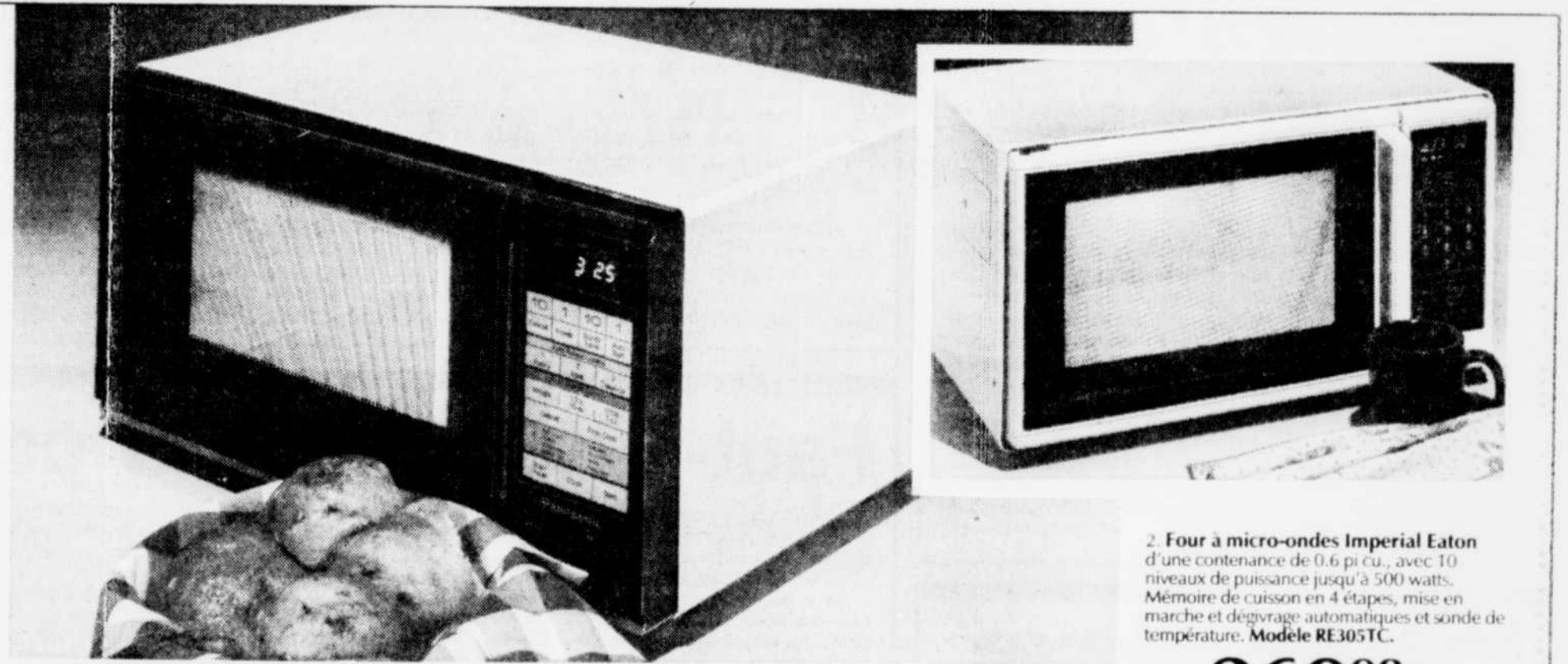
Pour la réfrigération, Viking Eaton est votre meilleur achat!

80,00 de rabais!

3. Réfrigérateur Viking Eaton d'une contenance de 12.3 pi cu. Une clayette fixe et 4 clayettes réglables, casier laitier et bac à légumes. Porte de luxe et poignée à garniture. Modèle RA1317. Blanc, avec charnières à gauche. (Amande, 10,00 en sus; charnières à droite, 10,00 en moins).

Prix courant Eaton 689.99

609<sup>98</sup> ch.



2. Four à micro-ondes Imperial Eaton d'une contenance de 0.6 pi cu., avec 10 niveaux de puissance jusqu'à 500 watts. Mémoire de cuisson en 4 étapes, mise en marche et dégivrage automatiques et sonde de température. Modèle RE305TC.

269<sup>98</sup> ch. ♦



50,00 de rabais!

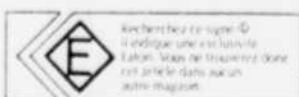
4. Congélateur vertical Viking Eaton, le complément tout indiqué d'un réfrigérateur. Contenance de 12.9 pi cu., pour jusqu'à 452 lb d'aliments congelés. Clayettes de rangement. Serrure à éjection et clé pour plus de sûreté. Modèle FV1317. Blanc. (Amande, 10,00 en sus).

Prix courant Eaton 619.99

569<sup>98</sup> ch. ♦



Programme d'entretien prolongé Offert sur tous les appareils audio et vidéo et gros électroménagers vendus chez Eaton.

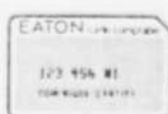


Les restaurants Eaton

Au plaisir du magasinage, ajoutez celui d'un repas électable. Le service est courtis et les prix raisonnables. Faites une pause-gourmandise au cours de vos emplettes.

Une tradition bien établie...

Autour de 1890, Timothy Eaton commença une façon de faire, inconnue jusqu'alors et solidement établie depuis: "satisfaction garantie ou argent remis". Et les magasins Eaton continuent à bien perpétuer cette tradition.



Credit accepté avec la carte Eaton



Les cartes American Express, Visa, et MasterCard sont aussi acceptées pour les achats effectués par carte.

EATON

VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

GALERIES CHAGNON 833-7744 PLACE STE-FOY 653-9331 GALERIES DE LA CAPITALE 627-5811

# LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur  
**JACQUES-G. FRANCOEUR**  
Redacteur en chef et Editeur adjoint  
**ALAIN GUILBERT**

Président et directeur général  
**PAUL-A. AUDET**  
Directeur de l'information  
**GILBERT ATHOT**

Vice-président et trésorier  
**CHARLES-A. POULIN**  
Directeur de l'édition  
**JACQUES DUMAIS**

## L'État, une victime du chantage

Les gouvernements imposent des compressions budgétaires aux affaires sociales, mais augmentent les subventions aux compagnies en vantant les vertus du mieux faire de cette supposée libre entreprise.



par  
**Vianney  
DUCHESNE**

Le ministère de l'Expansion économique régionale dépensera \$60 millions de plus cette année pour mettre \$850 millions à la disposition des entrepreneurs canadiens. La Société de développement industriel du Québec a versé \$160 millions en subventions depuis le début de l'année, \$44 millions de plus que l'an dernier. Il n'y aurait rien à redire si tout cet argent, qui provient de la poche des contribuables, servait toujours le meilleur intérêt de la population. C'est trop souvent le contraire.

Le fabricant de jouets Coleco a annoncé récemment la fermeture de son usine de Montréal après avoir bénéficié d'octrois gouvernementaux totalisant \$2 millions depuis 1980. Hyundai a obtenu des contributions de Québec et d'Ottawa de \$110 millions pour son investissement de \$325 millions à Bromont que la compagnie aurait de toute façon concrétisé même sans subvention, selon son directeur Bernard Latrille. Rappelons-nous aussi la campagne de Donohue de Clermont pour obtenir de l'aide après celle accordée à Dmtar, sa concurrente de Windsor. Les gouvernements ont dit non et l'entreprise exécute quand même son projet de \$170 millions.

Le ministre Daniel Johnson de l'Industrie et du Commerce du Québec veut fermer ce robinet que des hommes d'affaires croient branché sur une source intarissable. La Saskatchewan a commencé hier, elle, en supprimant trois programmes pour réduire son déficit de \$3 milliards. Sauf que les industriels ont compris le truc: il suffit de menacer de plier bagages pour qu'une pluie de beaux billets verts tombe sur l'entreprise. GM de Sainte-Thérèse, la dernière en liste, vient d'aller chercher ainsi \$220 millions sans intérêt pour 30 ans. Combien faudra-t-il d'années aux inspecteurs du ministre Pierre Paradis pour récupérer une somme identique chez les assistés sociaux?

M. Johnson ne pourra pas faire grand-chose tant que les gouvernements accepteront le chantage. Pourtant, les subventions, si elles font le bonheur des uns, mécontentent les autres. La Fédération canadienne des hommes d'affaires indépendants, qui compte 76,000 membres, s'est prononcée contre les octrois discrétionnaires. Seulement 33 pour 100 de ceux qui ont obtenu des concessions financières ont avoué qu'elles étaient essentielles à leurs projets.

Le nouveau patron de Donohue-Dofor, M. Pierre Peladeau, a déclaré récemment que lui il n'attend pas de subvention du gouvernement. Il a cependant ajouté que si elles sont disponibles, il les prendra. Cette disponibilité ne manque pas pour ceux qui veulent être des quêteux professionnels du monde des affaires avec les 218 programmes d'aide fédérale.

Des entreprises peuvent avoir besoin d'un coup de pouce, mais pas de vivre aux crochets de l'État. Comment comprendre que tous les gouvernements se sentent obligés d'aider financièrement une firme comme Hyundai Motors, la filiale du plus gros conglomérat sud-coréen et l'un des plus rentables du monde avec son chiffre d'affaires de \$14 milliards? Ou GM qui a encaissé l'an dernier des profits de \$3 milliards, l'équivalent du déficit du gouvernement du Québec ou 10 pour 100 de celui du Canada?

Il faut pousser beaucoup plus loin la réforme de la Société de développement industriel et inciter les autres partenaires du Québec à adopter des mesures analogues. Le Congrès américain menace de refuser nos produits subventionnés après un accord sur le libre-échange. Ça vaut des deux côtés de la frontière. Un beau défi pour M. Johnson.

### BLOC-NOTES

## PQ perplexé

Le Parti québécois a poursuivi sa lente marche vers l'affirmation nationale, cette dernière fin de semaine, en démontrant ouvertement la perplexité et la démobilisation effective de ses membres, trois fois moins nombreux qu'il y a dix ans.

La région de Québec, dominée par une aile indépendantiste animée par Guy Bertrand et encouragée en sous main par un Jean Garon dont les manifestations de fidélité envers son chef soulèvent l'incrédulité générale, a répondu non au projet soumis par Pierre Marc Johnson.

La Côte-Nord a voté de la même façon, mais les querelles de clocher habituelles entre Baie-Comeau et Sept-Îles font que les premiers se dissocient de la décision majoritaire. L'Estrie, la région de Laval et le berceau du parti, Montréal-Centre, appuient par ailleurs la réorientation idéologique et stratégique du PQ.

Personne ne peut douter que le thème de l'affirmation nationale ne franchira pas la rampe du congrès national de juin. La question reste d'en savoir le prix. Les Québécois hésitent pour le moment à appuyer un parti qui se querelle sur ses options fondamentales et dont le chef actuel oeuvre à l'écart des dirigeants et des têtes d'affiche historiques.

M. Johnson attribue une partie du malaise présent aux séquelles de la course à la direction. Il a en partie raison. Mais il faut remonter encore plus loin dans le temps, au fait que le chef du parti a toujours été considéré comme incertain et chambrant par le noyau indépendantiste. Ses professions de foi répétées envers l'idéal souverainiste ne convainquent pas les durs, et sans doute ne les convaincront-elles jamais.

Une fois le congrès passé, M. Johnson aura à prendre des décisions difficiles. Un Parti québécois qui se présente en ordre dispersé aux prochaines élections ira directement à l'abattoir. Le thème de l'unité essentielle, ressassé par les Jean Garon et Bernard Landry, fera d'eux les chevaux de Troie de l'indépendance au sein d'un nouveau PQ, pendant que les Jacques Parizeau et René Lévesque regarderont la partie en gérants d'estrades intéressés et dérangeants.

Le chef tentera-t-il de rassembler les brebis égarées ou en fugue, ou tirera-t-il le rideau une fois pour toutes sur le chœur des souverainistes? Conciliateur, il choisira sans doute la première option. L'avenir du Québec exigera la seconde, question de purifier l'air politique.

**Raymond GIROUX**



### POINT DE VUE

## Le français d'hier à aujourd'hui

La dictée, la grammaire... et puis après!

par **Cécile BÉLANGER**

«Nous savions écrire», dit-on. Nous savions écrire quoi? Des participes passés bien accordés, des listes de verbes bien conjugués, des dictées de mots appris par coeur et prononcés artificiellement par la «maîtresse». Parfois, c'était des phrases détachées ou autres petits textes choisis par elle. Nous pouvions réciter des règles de grammaire Grevisse avec toutes les exceptions possibles et impossibles (acheter, becqueter, décider, geler, dégeler, etc.). C'était bon, voire extraordinaire!

Chaque vendredi, il fallait composer à partir d'un sujet inventé encore par l'Autre (le cauchemar de nos fins de semaine). Aujourd'hui, les élèves

produisent soit un récit d'aventure, soit un conte, soit une nouvelle littéraire, selon le niveau auquel ils appartiennent. Pour ce faire, ils doivent connaître les éléments du conte, les descriptions de personnes, de lieux, d'objets... A 13 ans, un élève sait déjà cela. Il doit en plus, utiliser le style direct et indirect, les signes de ponctuation adéquats, les temps de verbes exigés par la logique d'un récit: le passé simple, l'imparfait, l'indicatif présent, l'impératif, etc.

Autant d'objectifs à atteindre ne se font pas sans longue préparation éloignée. L'élève a en main du matériel (payé par les commissions scolaires) et du matériel fort bien présenté. Les maisons d'édition rivalisent pour nous offrir de l'excellence. La lecture est la base des apprentissages. Elle devient prétexte à la grammaire, à l'analyse et à l'orthographe. La

dictée n'est plus l'effet du hasard et ne dépend plus des humeurs du professeur. L'orthographe d'usage n'est pas le seul critère du savoir-écrire. Écrire sans faute n'est pas synonyme de savoir écrire. La phrase, le paragraphe, la ponctuation sont aussi des éléments importants de l'écrit.

Lundi, le 5 avril, à l'émission «Présent à l'écoute», nous avons pu écouter des jeunes de 13 à 18 ans. Nous avons pu constater à quel point des jeunes (et ils sont nombreux), savent s'exprimer oralement. L'animateur le soulignait à la fin de cette émission spécialement consacrée aux adolescents. Le français oral est partie intégrante du programme. Il faudrait peut-être se renseigner sur ces nouveaux programmes, en application depuis 1981. Dans une école (publique) de 2, 000 à 3 000 élèves, nous avons des bons, des moyens, des

faibles comme dans toute société. Dans les années 50, cinq élèves terminaient en 12e année. Aujourd'hui, ils sont 300 en 5e secondaire à Neufchâtel. Les comparaisons ne s'établissent plus: les critères étant si différents!

Étant de la génération du français d'hier et du français d'aujourd'hui, je crois pouvoir parler en connaissance de cause. Encourageons nos élèves, félicitons-les, donnons-leur l'exemple du mieux écrit dans les journaux, du mieux parlé à la radio. Vouloir à tout prix remonter une cote d'écoute à partir d'un niveau de langue endessous des cotes moyennement acceptables, c'est bien mal servir la cause du français.

★ Cécile Bélanger est professeur de français («des années 50 et 80») à la polyvalente de Neufchâtel.

### LETTRES AU SOLEIL

## Faut-il demander la permission?

Je m'étonne toujours des réticences québécoises concernant la promotion de notre langue française. Ces réticences, on les appelle, avec prudence et gentillesse, des «nuances», de la «modération», des «assouplissements», de la «tolérance», de la «diplomatie» et, pourquoi non? «œcuménisme» et «réconciliations...». Il semble que nous ignorions le trésor que nous avons en tête et en bouche. En somme, selon un vieux réflexe datant sans doute de 1763, on commence toujours par se demander, ici, quelles sont les attentes des allophones en matière de pensée et d'expression.

Mais nous, alors, quelle est effectivement notre opinion, notre pensée, notre projet d'être? Est-ce que d'abord nous estimons même cette pensée, cette expression qui sont les nôtres, à leur inestimable valeur? Serait-ce impoli de le dire? La question se pose, dans un océan anglo-saxon où le langage est censé servir d'abord à exprimer les choses et les faits - pourvu qu'on se comprenne, hein? - et ensuite seulement à s'exprimer, c'est-à-dire à communiquer des idées personnelles, des connaissances vraies, une logique solide, une âme permanente, une personnalité autonome et structurée.

Si donc nous sommes autre chose que des ordinateurs consommateurs, il y a un langage, une technique d'extériorisation de soi qui passe par l'école, qui est entretenue par des lectures enrichissantes, qui requiert une saine ambiance sonore et visuelle et qui est sans cesse promue par l'autorité civile. Au Québec, beaucoup de gens éclairés - et pas seulement des francophones - croient que la langue maternelle, plus que la clef du pouvoir, de la richesse et de la liberté, est une manière d'être et de vivre.

Il est grand temps de cesser nos lâches reculades. «Dans mon temps», l'autorité en matière lin-

guistique c'était la petite école, l'Eglise, la famille, la radio, les journaux et autres instances éducatives et culturelles. Aujourd'hui, seul l'État peut être le chef d'orchestre du concert linguistique québécois. Et comme pour les taxes, le code de la route et les prochaines élections, sachons que

la discipline linguistique comme telle ne soulèvera jamais la ferveur populaire.

En somme, il faut que notre politique linguistique soit politique, avant tout, après tout, pendant, tout le temps. Et, dans ce concert francophonique, que ceux qui ne

savent pas encore «écouter et chanter» québécois s'inscrivent aux «pratiques», au lieu de chercher en public à nous imposer leurs «tonnes».

**Jean-Louis Leclair  
St-Augustin**

## A chacun sa musique

C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai lu les deux dossiers de Pierre Boulet parus les 21 et 22 mars derniers. Dans ces dossiers, le tableau du drame socio-économique des musiciens était brossé avec soin.

Parmi les problèmes mentionnés, nous retrouvons le manque d'emplois très payants dans le monde de la musique, et l'enseignement supérieur de la musique qui, semble-t-il, ne tient pas compte du marché et de ce que ça prend, dans la vie quotidienne d'un musicien qui doit gagner sa vie. Ces dossiers traitaient davantage de la musique commerciale que de la musique classique.

Au chapitre de l'enseignement musical, nous pouvions lire une critique très sévère à l'endroit des universités et des conservatoires de la province. Pourtant, il n'était

pas fait mention des efforts et des réalisations qui ont été faits ces dernières années pour permettre aux étudiants d'entrer en contact avec la réalité quotidienne d'un arbitre.

Au risque de trop en oublier et faute d'espace, je ne citerai que deux cas qui se sont produits à l'Université Laval. D'abord, depuis quelques années, l'Atelier d'Opéra de l'École de musique a la possibilité de monter et de présenter en public un opéra par année, avec la participation exclusive des étudiants en chant. Ensuite, des recherches musicologiques ont été menées par des spécialistes en musique canadienne. Ces recherches ont permis la réédition d'une partie de notre patrimoine musical des XIXe et XXe siècles. De plus, combien de conservatoires et d'universités du Québec peuvent

maintenant se vanter d'avoir leur propre orchestre?

Des spécialistes des programmes de composition, d'éducation ou d'autres disciplines, pourraient aussi faire le bilan des réalisations récentes.

Les adeptes de la musique populaire ou commerciale ont le droit de revendiquer un enseignement adéquat. Comme solution aux problèmes précités, le dossier du 21 mars suggérerait que les universités et conservatoires s'adaptent aux besoins actuels. A mon avis, les musiciens populaires méritent mieux qu'une école réformée, et les universités et conservatoires se doivent de poursuivre leurs efforts d'après leur vocation première.

La création d'une école spécialisée en musique commerciale ou populaire permettrait d'utiliser des ressources mieux adaptées aux gens concernés.

**Danny Bélsile  
Québec**

### N.D.L.R.

Adressez vos lettres à la Tribune des lecteurs et lectrices du SOLEIL, 390 Saint-Vallier est, G1K 7J6 (647-3368). Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit d'éditer et d'abréger ces lettres au besoin.

**Claude Poulin  
Québec**

## Voyous corporatifs

Au-delà des beaux discours des «ténors» des chambres de commerce qui souhaitent le moins d'interventions possible de l'État dans les affaires des corporations, il y a la réalité.

Coleco après avoir reçu deux millions de dollars de subventions du gouvernement canadien vient de licencier 250 travailleuses de son usine de St-Henri à Montréal et General Motors (un chiffre d'affaires de plus de 100 milliards, la

pauvre!) vient de se voir consentir un prêt sans intérêt de 220 millions de dollars remboursables dans 30 ans. Elle pourra récupérer ainsi plus de 100 millions de dollars d'impôts; un vrai beau cadeau.

Décidément, les corporations sont mieux traitées que les contribuables.

# QUÉBEC

## La langue des jours de fête

♦ Le sang ne fait qu'un tour dans les veines de la grande majorité des Québécois quand ils entendent une histoire comme celle du député néo-démocrate, Léo Piquette, qui n'a pu adresser une question en français à l'Assemblée législative de l'Alberta.

par  
**J-Jacques SAMSON**



Le président de l'Assemblée a menacé de lui retirer son droit de parole s'il s'obstinait à répéter sa question en français.

L'incident, vu au téléjournal de Radio-Canada, irrite tout francophone et donne des armes aux souverainistes. Bon nombre d'anglophones québécois sont par ailleurs mal à l'aise dans pareilles circonstances, sentant la comparaison inévitable qui se fait avec le traitement dont jouit la minorité anglophone au Québec.

Le premier ministre Robert Bourassa sait donc fort bien les problèmes que peuvent lui engendrer à long terme les mésaventures des francophones hors Québec lorsqu'elles prennent ces proportions dans les médias. Aussi a-t-il prétexté la prochaine réunion des premiers ministres, à Ottawa, à la fin du mois, sur la constitution, pour commenter dimanche à la radio «l'incident du parlement albertain».

M. Bourassa n'a, en fait, que manifesté son étonnement que le premier ministre albertain, Don Getty, (originaire de Montréal, soit dit en passant) s'oppose à la reconnaissance du caractère distinct du Québec quand un député de sa province ne peut s'exprimer dans la langue de son choix, alors que les membres de l'Assemblée nationale peuvent utiliser l'anglais.

Les Québécois auront compris de l'intervention du premier ministre Bourassa qu'il n'a pas laissé passer pareille injustice pour des francophones. Il apparaît comme un bon défenseur des droits des francophones, ce que M. Bourassa doit constamment prouver à une fraction importante de la population et il couvre habilement tout l'espace politique. Personne au Parti québécois n'a relevé l'affaire avant lui.

En même temps, il prépare le terrain pour la rencontre du Lac Meech dans deux semaines, dont il ne faut pas attendre de résultats...

M. Bourassa n'a pas fini d'impressionner par son habileté politique.

### L'incident albertain

Par ailleurs, le député albertain, Léo Piquette, a réussi un coup d'éclat en se faisant refuser une question en français.

Il faut bien distinguer le droit de faire des interventions en français, des discours en somme, dans le cadre d'un débat et le déroulement d'une période des questions.

On dénombre 62,000 francophones seulement en Alberta. Il serait étonnant que plusieurs ministres comprennent et parlent couramment le français. Les périodes des questions sont des joutes parlementaires. L'opposition tente de prendre en défaut les ministres, les faire mal paraître devant les caméras de la télévision.

Adresser des questions en français ne pouvait servir, dans un parlement comme celui de l'Alberta, qu'à s'assurer un tour de presse. Le député ne devait pas s'attendre à des réponses puisqu'il n'existe pas de système de traduction simultanée, comme à Ottawa.

À l'Assemblée nationale à Québec où ce droit est pourtant reconnu de presque tous les ministres bilingues, la dernière question formulée en anglais est venue, de mémoire de fonctionnaire, du député indépendant militant du *Free Choice*, William Shaw, en 1980. Les députés anglophones n'utilisent jamais l'anglais dans leurs questions et ils le font dans de rares occasions, durant des débats, pour rejoindre leurs électeurs sur des sujets les touchant de plus près. Ou pour souligner des événements spéciaux.

La tactique du député albertain Piquette lui aura permis sans doute de faire devancer la reconnaissance du droit de s'exprimer en français durant des débats au parlement. Mais lorsque ce sera fait, quand il voudra des réponses sur la gestion des écoles françaises que réclament les Franco-Albertains, il reviendra à l'anglais. Son français lui servira plus au parlement les jours de fête...



Québec a son lot de sans-abri.

Le Soleil, Clément Thiboutot

## Les sans-abri à Québec

# Des clochards de plus en plus jeunes

**L'image classique du clochard commence à être sérieusement remise en question. Ce paradoxe de notre «société d'abondance» touche de plus en plus les jeunes et les femmes. A Québec, on évalue à près de 400 le nombre des sans-abri. Un collectif de groupes populaires de la Vieille Capitale a rendu public, hier, un document sur la situation de ces individus en quête d'un abri pour la nuit.**

♦ (...) Une caractéristique frappante concernant les sans-abri, c'est le nombre de plus en plus élevé de jeunes qui en font partie. A la Maison l'Auberivière de Québec, près de 60 pour 100 des visiteurs pour la nuit sont des jeunes âgés de moins de 30 ans. Les changements actuels dans les modes de vie familiale, la persistance du chômage, le peu de revenus que retirent les jeunes du Bien-être social (\$170 comparativement à \$476 pour un adulte de plus de 30 ans) seraient quelques-uns des facteurs responsables de cette situation.

Peu supportés par la société, les jeunes ont de la difficulté à atteindre leur autonomie. Sans travail, souvent peu qualifiés, coupés de leurs familles, il suffit de bien peu de mauvais hasards pour que plusieurs se retrouvent à la rue, cherchant désespérément dans les ressources du milieu, gîte et nourriture nécessaires à leur survie.

Des données concernant Montréal, Toronto et Ottawa rendent compte du même phénomène présent ici. S'il y a 25 ans, le sans-abri moyen était un homme adulte âgé de 36-44 ans, en 1987, le sans-abri est plutôt jeune, âgé de 18-30 ans. On en rencontre d'ailleurs plusieurs en-bas de 25 ans.

### Les sans-abri: aussi des femmes

L'image classique du clochard commence à être remise en question concernant les sans-abri. Autre fait perceptible, depuis quelques années, de plus en plus de femmes deviennent sans-abri, comptant maintenant pour 20 pour 100 de cette population. On retrouve parmi ces femmes des jeunes mères ou encore des femmes âgées de plus de 60 ans. La Maison l'Auberivière a accueilli de juillet 85 à juin 87, 217 femmes, 45 pour 100 de celles-ci avaient moins de 30 ans. Parmi les raisons invoquées pour demander refuge, 41 indiquaient le fait d'être sans-abri, expulsée de leur logement par leur propriétaire, incapable de payer leur loyer. L'itinérance, la violence conjugale, le manque d'argent étaient quelques-unes des autres causes citées.

Autre trait distinctif concernant les sans-abri, c'est le nombre élevé d'individus portant des antécédents lourds au plan mental et social. Une recherche effectuée auprès de 162 jeunes itinérants de Montréal révélait que plusieurs provenaient de familles où avaient été remarqués des problèmes importants soit de violence conjugale, d'alcoolisme, de maladie mentale, de foyer désuni.

L'approche qui est favorisée actuellement dans le réseau des Affaires sociales concernant le retour dans le milieu de plusieurs patients qui ont fait ou qui font des séjours en milieu psychiatrique crée certaines conditions favorables au développement des sans-abri. Ici, ce n'est pas tant l'approche qui doit être remise en question que le fait qu'il n'y a pas assez d'équipements ou de ressources de support dans le milieu pour faciliter la réinsertion. Le bénéficiaire qui sort de la clinique, en surplus de ses dépendances fortes aux médicaments, doit reprendre en main totalement son autonomie, se trouver une chambre, se nourrir, s'habiller. (...)

Ce qu'il y a de plus terrible cependant, c'est qu'il y a autour des sans-abri de la rue, autour de cette première couche qu'on sait plus «visible», plus «voyante» au niveau de l'opinion publique, un bassin imposant de candidats, de candidates qui pourraient éventuellement grossir leur nombre.

Prenez le cas de la Basse-Ville à Québec. On y retrouve la concentration la plus forte de maisons de chambres à Québec. Plus de 1,000 chambreurs. Les gens qui vivent dans ces chambres ont pour plusieurs des problèmes importants. Peu de revenus, peu de travail, peu d'occupations, des conditions difficiles pour assurer leur autonomie. Souvent sujets à des dépendances fortes face à l'alcool ou aux drogues, ils vivent souvent l'exploitation. (...)

Si on ajoute à cette population les chambreurs des quartiers Latin et Saint-Jean-Baptiste, on se retrouve au centre-ville avec un nombre de 2,000 chambreurs qui constituent une réserve très sensible de la clientèle des sans-abri. Population fragile, peu protégée, le moindre accident, y inclus les politiques mêmes de la ville concernant la revitalisation des quartiers centraux, peut les pousser à la rue. D'ailleurs, déjà, à présent, les chambreurs gonflent de façon importante la liste des visiteurs des foyers d'hébergement. L'an dernier, l'Auberivière a servi 78,107 soupers à des personnes, soit 6 fois plus que le nombre d'hébergements enregistrés. La Maison Revivre reçoit à sa table chaque jour près de 200 personnes. Encore là, c'est 5 fois plus que sa clientèle de nuit. Qui sont ces nouveaux visiteurs, si ce n'est ceux ou celles qui vivent dans le centre-ville des conditions de vie et de logement difficiles. Eux aussi constituent en quelque sorte des sans-abri.

### Les mal-logés

On ne peut honnêtement parler des sans-abri à Québec, sans essayer de faire le point sur les mal-logés, c'est-à-dire sur tous ceux et celles qui vivent des conditions difficiles de logement... L'ONU elle-même a tenu à inclure dans la description des sans-abri la notion de mal-logés.

Un mal-logé, c'est celui ou celle dont le logement ne comprend pas les normes de base que sont:

- protection adéquate contre les éléments
- l'accès à une eau potable et des installations sanitaires
- la jouissance assurée d'un logement et la sécurité personnelle
- l'accès à un emploi, à l'éducation, et à des soins de santé
- des prix abordables.

Des centaines, sinon des milliers de personnes correspondent à cette définition des mal-logés. En 1982 seulement, la SCHL (Société canadienne d'hypothèques et de logement) a recensé 513,000 ménages de locataires au Canada dont les besoins «impérieux» de logements n'étaient pas satisfaits. Parmi ceux-ci, plusieurs d'entre eux étaient obligés de consacrer trop d'argent à leur dépense de logement (et on excluait ceux et celles qui le faisaient par choix) et mettaient en danger leur santé et leur bien-être. (...)

Dans la Basse-Ville de Québec, où plus de 60 pour 100 des gens ne reçoivent comme revenus que des prestations d'aide sociale, de chômage ou de vieillesse, on peut supposer que le nombre de mal-logés est important. (...)

Dans le seul quartier Saint-Sauveur, la liste d'attente pour un logement HLM est toujours de 250 personnes par mois. Ajoutons enfin que les mal-logés ne se retrouvent pas qu'au centre-ville. D'autres quartiers de Québec, tels Saint-Jean-Baptiste et Limoilou comprennent également une importante population à faibles revenus, et on retrouve également de plus en plus d'assistés sociaux à Charlesbourg et dans les nouveaux quartiers de Québec.

L'Année internationale du logement des sans-abri ne peut éviter de remettre le sujet dans l'actualité. Derrière les sans-abri de la rue se profile ce problème social de taille: comment une société comme la nôtre peut-elle réduire les inégalités et donner à des milliers de gens la chance de partager décemment dans un abri convenable un avenir réalisable? (...)

### Groupement des locataires du Québec métropolitain

### Comité de citoyens et citoyennes du quartier St-Sauveur

### Comité populaire St-Jean-Baptiste

### Diffusions de l'Amorce Des intervenants du CLSC Basse-Ville.

# DOSSIERS

## 14 jours en Amérique latine Jean-Paul II a contourné les obstacles

**Jean-Paul II est rentré dimanche au Vatican après un périple de 14 jours au Chili, en Uruguay et en Argentine. Un voyage que l'on avait présenté comme l'un des plus délicats et difficiles de son pontificat de pèlerin. Sur ce parcours semé d'embûches, il a adopté, au Chili comme en Argentine, le profil le plus bas qu'il pouvait se permettre. Jean-Pierre Gallois, de l'Agence France-Presse, trace un bilan de son passage en Argentine.**

♦ BUENOS AIRES (AFP) - Le principal bénéficiaire de la visite de Jean-Paul II en Argentine devrait être le chef de l'Etat, M. Raul Alfonsín, à qui le pape a épargné une critique autre que de principe à propos du divorce et qu'il a au contraire soutenu dans la plupart de ses options politiques, sociales et économiques.

par Jean-Pierre GALLOIS

La visite, qui avait débuté dans la quasi-indifférence, notamment à Buenos Aires, s'est terminée par un triomphe populaire à l'occasion de la messe des Rameaux. Un revirement qui n'est peut-être pas dû au hasard. Cette cérémonie était en effet, parmi toutes celles prévues au programme de la visite, la seule à avoir eu un caractère strictement religieux.

Comme si la population, catholique à 90 pour 100, avait voulu confirmer les enquêtes faites avant l'arrivée du Saint-Père et qui indiquaient que plus de la moitié des Argentins, sans remettre en cause leur foi, ne voyaient pas d'un bon oeil que le pape intervienne dans leur vie quotidienne.

Le principal sujet de discorde était le divorce qu'une loi devrait instituer d'ici à la fin du mois. La population y est très largement favorable et elle craignait que la visite du pape ne remette en cause l'adoption d'une réforme promise par M. Alfonsín dès 1983 et attendue impatiemment depuis par des millions de couples aillégés.

S'il devait y avoir un contretemps, il serait difficile d'en attribuer la responsabilité à Jean-Paul II. Il a en effet adopté en Argentine un profil aussi bas que cela lui était possible sur ce thème.

Il a certes réaffirmé le caractère indissoluble du mariage chrétien, mais il n'a jamais fait la moindre référence à la situation argentine ni même incité ouvertement la population à s'opposer à la législation du divorce. Il s'est borné à en appeler à la conscience de chacun.

### Dans le sillage du gouvernement

L'autre grand thème attendu, objet d'une aigre polémique en Argentine, concernait l'attitude à adopter vis-à-vis de l'ex-dictature (1976-1983) et surtout de ceux qui l'ont servie. Jean-Paul II a épousé exactement la thèse du gouvernement. L'Argentine, a-t-il déclaré, doit tourner la page sur une expérience «douloureuse» et regarder vers l'avenir en privilégiant la réconciliation nationale, ce qui suppose le pardon chrétien des actes commis lors de la répression (10,000 morts ou disparus).

Conscient des flots de critiques que cette position suscitait de la part des organisations de Défense des Droits de l'Homme, Jean-Paul II leur a fait in extremis une concession.

Samedi soir, à l'occasion de sa rencontre avec la jeunesse, il a ajouté en dernière minute un paragraphe à son discours pour condamner implicitement le régime militaire passé en lançant une supplique pour que plus jamais il n'y ait en Argentine de «disparitions ni d'enlèvements».

Une prise de position qui, pour n'être pas nouvelle, a toutefois été appréciée par les familles, amis et partisans des victimes de la répression qui avaient du mal à admettre que non seulement Jean-Paul II n'ait voulu recevoir aucun de leurs représentants, mais qu'en plus il n'ait même pas prononcé une seule fois en une semaine et seize discours ou homélies le mot qui, depuis dix ans, a bouleversé leur vie: «disparu».

Dans le domaine socio-économique, Jean-Paul II a tenu à l'égard des syndicats comme des chefs d'entreprises un discours que n'aurait pas désavoué M. Alfonsín. Il faut, a-t-il affirmé aux premiers, dépasser les intérêts corporatistes et les seules revendications salariales à «courte-vue».

Aux «capitaines d'industrie», le pape a rappelé leurs responsabilités économiques, mais aussi sociales, à l'égard de la nation comme de l'ensemble de ses habitants et les a exhortés à oublier les intérêts «égoïstes».

Selon le pape, la clef d'une société «plus juste» est la «solidarité» entre les groupes sociaux. Une idée qui rejoint tout à fait celle de M. Alfonsín pour qui l'avenir du pays passe par un «pacte social» qu'il s'efforce de faire admettre par toutes les parties.



Le président Raul Alfonso apparaît comme le principal bénéficiaire de la visite de Jean-Paul II en Argentine.

# LE MONDE

## Jean-Paul II juge sévèrement les incidents survenus à Santiago

♦ VATICAN (AFP, AP) -- Le pape Jean-Paul II a qualifié, hier, de «très basse provocation» les incidents qui ont troublé, il y a dix jours, la messe qu'il célébrait au parc O'Higgins de Santiago, au Chili.

Conversant avec les journalistes chiliens et argentins à bord du Boeing 747 des lignes aériennes argentines qui le ramenait à Rome après son voyage de 13 jours en Amérique du Sud, Jean-Paul II a loué la réaction «très positive» des fidèles et leur «grande dignité» face à une «action organisée, violente, brutale», qu'il a condamnée.

Le pape n'a fourni aucune indication sur l'identité de ceux qu'il considérait comme les instigateurs des désordres. Il a toutefois ajouté: «On ne peut rester indifférent à une telle manifestation de violence. Ce fut une manifestation très primitive», sans préciser qui il critiquait.

A la question de savoir s'il avait eu peur, il a répondu par un simple «non». Il a souligné que son homélie de Santiago --qui portait sur le triomphe de l'amour sur la violence et la haine-- avait été un commentaire approprié de ce qui s'était passé.

Les incidents auxquels le Saint-Père fait allusion s'étaient produits le vendredi 3 avril. La messe célébrée par le pape dans un grand parc de la capitale chilienne avait été le théâtre de violents incidents --qui ont fait au moins 600 blessés-- provoqués par quelque 200 jeunes manifestants qui avaient attaqué à

coups de pierres journalistes et carabinieri à moins de 150 mètres de l'autel du pape.

### Polémique

Dans les jours suivants, une polémique avait éclaté sur le point de savoir de quel horizon politique provenaient les manifestants et qui avait bénéficié de leur action.

Le souverain pontife a souligné par ailleurs que sa visite en Uruguay, au Chili et en Argentine avait eu un caractère «plus pastoral que politique». «Il n'est pas dans mon intention ni dans mes compétences d'entrer dans des discussions technico-politiques, a-t-il dit. J'étais allé en Amérique du Sud, l'Évangile à la main. C'est la clé de lecture de ma visite. De toute manière, le message de l'Évangile est porteur d'une mission libératrice plus profonde. Il ne s'agit pas seulement d'opposer des systèmes politiques ou des idéologies.»

Le pape s'est également déclaré «très content» de cette visite et notamment de la «ferveur du peuple de Dieu». Il a souligné que tant les Églises que les sociétés dans les trois pays visités «donnent l'impression d'être jeunes, plus jeunes qu'en Europe»: «Le contact avec elles est plus facile.»



L'ancien sénateur Gary Hart annonçant sa candidature, au pied des Rocheuses.

## G. Hart annonce sa candidature

♦ DENVER (AFP, Reuter) -- M. Gary Hart a annoncé hier sa candidature à l'élection présidentielle américaine de 1988, avec l'appui de sondages qui lui donnent aujourd'hui les meilleures chances de devenir ce qu'il avait failli être

en 1984: le candidat démocrate à la succession de Ronald Reagan.

«Je me présente parce que j'aime mon pays», a déclaré M. Hart, 50 ans, dans le décor spectaculaire d'un amphithéâtre naturel près de Denver, dans le Colorado, État dont il fut le sénateur de 1975 à 1987.

Promettant «de nouvelles directions et de nouvelles idées» pour l'Amérique, M. Hart a affirmé vouloir mener «une campagne d'idées», et non «de politique traditionnelle», et a mis en garde contre les dangers de l'extrémisme. «Nous ne devons être ni belliqueux, ni protectionnistes, ni isolationnistes», a-t-il dit.

L'ancien parlementaire a également dit regretter qu'au cours des dernières années, les Américains «aient laissé l'individualisme prendre le dessus sur la justice sociale, l'équité et le sens du bien-être national».

M. Hart a lancé sa campagne au pied encore enneigé des Rocheuses, un site enchanteur qui, espère son directeur de campagne, contribuera à accréder l'idée du candidat original qui «fait campagne, non pas sur les rives du Potomac, mais dans son coin du pays».

Devenu célèbre du jour au lendemain lors de la précédente course à la Maison-Blanche où il avait été à deux doigts de battre le grand favori de l'époque, l'ancien vice-président Walter Mondale, M. Hart est devenu à son tour l'homme à battre.

Tous les sondages le montrent seul en tête des aspirants démocrates à l'investiture de leur parti pour l'élection de novembre 1988. Une récente étude du *New York Times* et de la chaîne de télévision CBS lui donnait ainsi 38 pour 100 des intentions de vote, loin devant le pasteur noir Jesse Jackson (9 pour 100). Aucun des autres postulants n'obtenait plus de 3 pour 100 des voix.

Gary Hart est le troisième démocrate à annoncer officiellement sa candidature après le représentant du Missouri Richard Gephardt, 46 ans, et un ancien gouverneur de l'Arizona Bruce Babbitt, 48 ans. Ils doivent être suivis par Jesse Jackson, 45 ans, les sénateurs Joseph Biden, 44 ans, Albert Gore, 39 ans, et Paul Simon, 58 ans, ainsi que par le gouverneur du Massachusetts Michael Dukakis, 53 ans.

S'il est le favori, Gary Hart a de nombreux problèmes, politiques et personnels, à surmonter. Il n'a guère de soutiens au sein de l'establishment du Parti démocrate ou de la centrale syndicale AFL-CIO, qu'il avait critiqués lors de sa première course à la présidence.

Il est en outre bien placé pour savoir qu'une victoire surprise dans une des premières élections primaires peut faire de l'un des inconnus d'aujourd'hui ce que lui-même était devenu en 1984: une alternative crédible face au favori. Et sa précédente campagne lui vaut de devoir encore rembourser \$1.3 million, en même temps qu'il doit recueillir des fonds pour son prochain effort.

M. Hart, tout en écrivant un roman d'espionnage, *Les stratégies de Zeus*, s'est consacré ces derniers mois à prouver qu'il avait effectivement de «nouvelles idées», définissant notamment dans une série de conférences une «politique étrangère pour le XXIème siècle».

Cette politique «d'engagement éclairés» proclame la fin du «monde bipolaire» marqué par la domination américaine et soviétique: «A sa place existe un monde où des puissances secondaires peuvent défier les superpuissances comme (les États-Unis) l'ont découvert au Vietnam et comme l'Union soviétique le découvre en Afghanistan».

Mais déjà, les questions qui avaient marqué sa campagne de 1984 sont réapparues: son changement de nom de Hartpence en Hart, le fait qu'il s'était rajouté d'un an et la nature de ses relations avec sa femme Lee dont il s'est séparé à deux reprises. ♦

**UN DÉMÉNAGEMENT!**  
DÈS LE 21 AVRIL 1987

BOULEVARD  
FOURNITURES ET AMÉLIORATIONS DE BUREAU

850, des Rocailles  
Québec (Québec)  
G2J 1A5  
(418) 622-1000  
1-800 463-2641

Bois	Pierre-Bertrand	Bois
Bois	des Rocailles	Bois
Bois	Bois de la Capitale	Bois

**LA VENTE EN ROSE**  
tout est dans le sac...

**norman**

Dès aujourd'hui et jusqu'au samedi 18 avril inclusivement, profitez d'aubaines imbattables en repérant les étiquettes roses dans tous nos rayons: robes, vêtements sport, vêtements maternité, lingerie, corseterie, chaussures et accessoires.

Crédit accepté  
Plan mise de côté  
Chèques personnels  
Demandes la Carte Privilege Norman

la Carte Achats norman

AMERICAN EXPRESS VISA MASTERCARD

## Trafic de passeports irlandais

♦ DUBLIN (AFP, AP) - Un membre de l'ambassade irlandaise à Londres, M. Kevin MacDonald, rappelé à Dublin le week-end dernier après avoir été accusé de trafic de passeports par un hebdomadaire britannique, ne s'est pas présenté hier comme convenu au ministère des Affaires étrangères à Dublin et il est peu probable qu'il le fasse plus tard, ont indiqué des responsables du ministère.

Dans son édition de dimanche, l'hebdomadaire populaire *The People* avait affirmé que Kevin MacDonald profitait de ses fonctions au consulat pour vendre des passeports à des prix atteignant parfois 15.000 livres sterling (\$31.000). Parmi ses «clients», auraient notamment figuré des ressortissants libyens, libanais et iraniens, ainsi que des prostituées étrangères.

Les autorités de Dublin ont aussitôt suspendu le fonctionnaire en attendant que la lumière soit faite sur cette affaire. Dans un communiqué, le ministère des Affaires étrangères irlandais a précisé hier qu'il poursuivait son enquête, et que deux diplomates de haut niveau avaient été dépêchés à Londres dans l'après-midi, accompagnés d'un officier de police.

Kevin MacDonald, un homme d'une trentaine d'années, était en poste à Londres depuis quatre ans. Il avait épousé une ressortissante iranienne en seconde noces, en janvier dernier.

Un passeport irlandais donne à son détenteur les mêmes droits qu'aux ressortissants britanniques en matière de résidence et de travail en Grande-Bretagne et de liberté de mouvement à travers les 12 pays de la Communauté économique européenne, dont l'Irlande est membre.

En dévoilant l'affaire des ventes secrètes d'armes américaines à l'Iran vers la fin de l'année dernière, Téhéran avait affirmé que l'ancien conseiller du président Reagan pour la sécurité nationale, M. Robert McFarlane, et l'ex-membre du Conseil national de sécurité Oliver North s'étaient rendus en Iran avec des passeports irlandais pour arranger l'affaire. ●

## La Turquie veut adhérer à la CEE

♦ BRUXELLES (AFP) - La Turquie devait déposer ce matin à Bruxelles sa demande officielle d'adhésion à la Communauté économique européenne, mais le dépôt de cette candidature ne signifie pas, estime-t-on dans les milieux communautaires et diplomatiques, que l'entrée de la Turquie dans la Communauté soit imminente, ni même proche.

Ses chances de devenir le treizième Etat membre de la CEE, dans un avenir prévisible, sont d'autant plus aléatoires que la candidature d'Ankara se heurte à la fois à l'hostilité ouverte de la Grèce et aux réti-

cences de la plupart des autres membres de la Communauté, souligne-t-on dans les mêmes milieux.

Tout élargissement de la CEE doit être approuvé à l'unanimité des Etats membres et ratifié par les parlements nationaux.

Aux yeux des membres actuels de la CEE, l'un des principaux obstacles à l'entrée de la Turquie dans la Communauté concerne les droits de la personne, la constitution turque restreignant certaines libertés comme le droit d'association et d'organisation syndicale et professionnelle. ●

## Ça s'aggrave en Cisjordanie

♦ JÉRUSALEM (AFP, Reuter) - En moins de 48 heures, la situation s'est brusquement aggravée en Cisjordanie occupée, avec un mort israélien samedi soir et un mort palestinien hier matin.

L'attentat de Qalqilya, samedi soir, au cours duquel une femme de colon israélien a été brûlée vive dans sa voiture, faisait déjà suite à une quinzaine de jours d'agitation consécutive à la grève de la faim des prisonniers palestiniens dits «de sécurité». Cette grève a pris fin hier soir, les grévistes ayant obtenu satisfaction.

Au total, plus de 3.000 prisonniers palestiniens dits «de sécurité» s'étaient mis en grève de la faim le 25 mars. Au fil des semaines ce chiffre avait néanmoins baissé et la

grève était circonscrite depuis quelques jours à la prison de Jneid.

Les prisonniers palestiniens ont reçu une lettre personnelle du directeur de l'administration pénitentiaire leur assurant qu'ils recevraient le même traitement que les autres détenus et qu'ils ne seraient pas victimes de discriminations.

Les représentants du CICR (Comité international de la Croix-Rouge) ont informé les familles des prisonniers de Jneid de la fin de la grève, a-t-on appris de source palestinienne.

### Manifestation

Dans ce climat tendu est survenue hier matin une manifestation des étudiants de l'université palestinienne de Bir Zeit, près de Ramallah, à une quinzaine de kilomètres

au nord de Jérusalem. Rapidement, cette manifestation a pris de l'ampleur. Des colons israéliens de la région se sont mêlés aux militaires. Des injures, on est passé aux jets de pierres, puis aux coups de fusils.

Un étudiant, Mussa Hanassi, 24 ans, a été mortellement atteint, sept autres blessés et l'armée israélienne a procédé à une trentaine d'arrestations. La région a été bouclée et l'hôpital de Ramallah, où a été transportée la victime, entouré par la troupe qui en interdit l'accès. Depuis cet incident, la ville est paralysée par une grève générale déclenchée pour protester contre la mort de l'étudiant, a rapporté un correspondant sur place. La grève est totale et une vive tension règne. D'importantes forces israéliennes ont été déployées dans la ville. ●

# RABAIS DE 500%



**NOUS VOUS PRÉSENTONS NOTRE NOUVELLE COLLECTION DE COMPLETS EN LAINE LÉGÈRE**



La laine fraîcheur marque un précédent dans les tissus de pure laine. Vous pouvez maintenant obtenir la qualité de la pure laine dans un complet pour l'été extrêmement léger et confortable.

Pour un temps limité, nous offrons notre sélection entière de complets Henley en laine fraîcheur à la moitié du prix courant. Choisissez parmi des modèles à simple boutonnage et croisés, offerts dans une variété de couleurs et de motifs. Qualité, confort et bon prix: voilà ce que vous offrent la laine fraîcheur et Tip Top.

**MAINTENANT 119<sup>99</sup> ÉCONOMISEZ 50%**

**TIP TOP**

Notre tradition est synonyme de qualité et de bons prix.

### EN BREF

#### Travail

GENÈVE (AFP) - La durée hebdomadaire du travail dans le secteur industriel en Finlande a été de 32,3 heures en 1985, soit le niveau le plus faible recensé par les services de statistiques du Bureau international du travail (BIT), selon un rapport publié hier à Genève. Le record inverse, soit la durée la plus longue, est détenu par la république de Corée, avec 54,2 heures pour les femmes et 53,5 heures pour les hommes. En moyenne, en 1985, la durée hebdomadaire du travail se situait entre 40 et 45 heures. Parmi les pays dont la durée est inférieure à 40 heures figurent le Danemark (32,5), la Belgique (33,1), Porto Rico (38,4), la France (38,6), le Canada (38,8) et la Grèce (39,3).

#### Taux-natalité

WASHINGTON (AFP) - Le taux de natalité a augmenté dans le monde en 1986, contrairement à certaines prévisions, du fait de l'assouplissement de la politique malthusienne de la Chine, a indiqué hier une organisation privée américaine, le Bureau de références sur la population. Le taux de natalité mondial est passé l'année dernière de 27 à 28 pour 1.000, celui de la Chine s'étant accru de trois pour 1.000 (18 à 21 pour 1.000), a précisé cette organisation basée à Washington. La Chine, qui compte plus d'un cinquième de la population mondiale (1,062,000,000 d'habitants, sur 5,026,000,000 estimés pour la mi-1987), a assoupli sa stricte politique d'un couple, un enfant à une époque où le nombre de Chinois en âge de procréer augmente rapidement du fait du boom démographique des années 60, note cet organisme.

#### Sac d'étoffe

MOSCOU (AFP) - L'élément étranger qui a empêché la jonction du module d'observation astro-physique Kvant à la station orbitale MIR le 9 avril était un sac d'étoffe blanche d'environ 40 cm sur 40, dont on ignore l'origine, a rapporté hier la Pravda. Les cosmonautes Youri Romanenko et Alexandre Laveikine, qui ont travaillé trois heures quarante dans l'espace, dans la nuit du 11 au 12 avril, pour parvenir à opérer la jonction complète, ont dû découper ce sac qui était totalement coincé dans le mécanisme de jonction du module à la station. Les morceaux «se sont envolés» dans l'espace. Les techniciens au sol émettent l'hypothèse que le sac soit un résidu du dernier passage du vaisseau de ravitaillement Progress.



Le secrétaire d'Etat américain George Shultz, à gauche, et son homologue soviétique Eduard Chevardnadze se serrent la main avant d'ouvrir les négociations sur le contrôle des armements. Aucun indice sérieux n'a filtré sur les entretiens d'hier.

## La réforme constitutionnelle est ajournée en Corée du Sud

♦ SEOUL (AFP, NYTNS) - Le président Chun Doo-hwan a annoncé hier que la réforme constitutionnelle que la Corée du Sud attendait était ajournée, et que son successeur serait élu cette année par un collège électoral comme le prévoit la constitution actuelle.

Le gouvernement a accueilli ses attaques hier contre les deux principaux dirigeants d'opposition, les rendant responsables de la suspension du débat constitutionnel. Ainsi, la police a resserré les restrictions imposées à l'un de ces deux leaders, Kim Dae-jung, interdisant même qu'on lui rende visite à sa résidence de Séoul. C'est à lui et à Kim Young-sam que le gouvernement reproche d'avoir provoqué l'ajournement.

L'opposition qui depuis des mois faisait campagne, parfois dans la violence, pour une nouvelle constitution, s'est immédiatement élevée contre cette décision. Des diplomates ont exprimé leur déception, tandis que dans la capitale la population semblait sous le choc de l'annonce-surprise du président Chun.

Il est devenu évident, a déclaré le président dans un discours télé-

visé, qu'il ne sera pas possible d'aboutir à la réforme constitutionnelle envisagée d'ici la fin de l'actuel mandat présidentiel, qui s'achève dans dix mois.

M. Chun a expliqué sa décision par une volonté «de permettre l'accomplissement des deux principaux objectifs nationaux, un changement pacifique de gouvernement et la tenue des Jeux olympiques», prévus à Séoul en septembre 1988.

Le nouveau Parti pour l'unification et la démocratie (PUD, opposition) a accusé le gouvernement d'avoir «commis un crime grave et impardonnable contre la démocratie en abandonnant la réforme constitutionnelle après avoir abusé de la confiance du peuple pendant un an».

Cédant aux demandes de l'opposition pour une démocratisation du pays, M. Chun avait accepté il y a un an d'amender la constitution qu'il avait promulguée en 1980, à condition que les partis politiques parviennent à un consensus sur une nouvelle forme de gouvernement.

Le PUD s'est engagé à lancer une campagne «pour déjouer la machination (du parti de M. Chun) pour se

maintenir au pouvoir» et afin d'obtenir que le président soit élu au suffrage universel.

Le PUD est né la semaine dernière d'une division au sein du Nouveau Parti démocratique de Corée (NKDP), une minorité étant en faveur d'un système parlementaire, et les autres préconisant un système présidentiel.

Les analystes à Séoul estimaient hier que le président avait probablement décidé soudain de repousser le projet de réforme constitutionnelle en raison de la création d'un nouveau parti déterminé à faire davantage pression pour amener la constitution.

L'opposition dans son ensemble considérerait que le collège électoral de 5.000 membres qui devra élire le futur chef de l'Etat ne sera qu'une chambre d'enregistrement du Parti démocratique de la Justice (DJP) au pouvoir.

Les Etats-Unis, pour qui la Corée du Sud représente un important maillon dans leur système de défense, avaient fait connaître au gouvernement comme à l'opposition leur souhait de voir parvenir à un accord sur les institutions du pays. ♦

## Shultz à Moscou

# Les négociations sont sérieusement engagées

♦ MOSCOU (AFP) - Le secrétaire d'Etat George Shultz et son homologue soviétique Eduard Chevardnadze ont engagé hier, lors d'une première série d'entretiens marathon de plus de sept heures, des négociations dont dépend largement la conclusion rapide d'un accord sur les euromissiles.

A l'issue d'une troisième séance de travail, non prévue au programme, M. Charles Redman, porte-parole du secrétaire d'Etat, s'est contenté de déclarer dans la soirée que les conversations avaient été «sérieuses». «Il y a beaucoup de travail à l'ordre du jour, les deux parties s'y sont attaquées énergiquement», a-t-il ajouté.

Un haut responsable américain, qui a demandé à conserver l'anonymat, a indiqué que des groupes de travail avaient été créés, notamment dans le domaine des missiles à portée intermédiaire (FNI) et des autres dossiers traités aux négociations de Genève - armes stratégiques et spatiales - comme cela avait été le cas au sommet de Reykjavik. Le groupe d'experts sur les FNI a commencé ses travaux dans la soirée alors que les autres ne devaient se réunir qu'aujourd'hui, ce qui semblait dénoter la priorité donnée à cette question.

Si du côté américain on a donné un luxe de détails sur les sujets abordés, la plus grande discrétion a été observée de part et d'autre sur l'évolution des pourparlers. Le responsable américain a indiqué que les deux parties étaient tombées d'accord pour ne pas parler pour le moment de la substance des négociations.

Du côté soviétique, le silence était de rigueur hier à l'exception d'une brève dépêche de l'agence TASS, indiquant que les deux délégations «examinaient de façon concrète les perspectives de parvenir à un accord américano-soviétique sur l'élimination des missiles à portée intermédiaire d'Europe».

MM. Shultz, arrivé en fin de matinée dans la capitale soviétique, s'est rendu directement à la maison d'hôtes du ministère des Affaires étrangères pour y entamer aussitôt ses entretiens. Ceux-ci ont débuté par un tête-à-tête de deux heures

des deux ministres qui a porté essentiellement sur l'affaire d'espionnage à l'ambassade américaine à Moscou et les droits de la personne, a-t-on indiqué de source américaine, sans autre précision.

Le secrétaire d'Etat avait annoncé à l'avance son intention de dire sa façon de penser à ses interlocuteurs sur cet épisode qui a assombri le climat de sa visite.

MM. Shultz et Chevardnadze, entourés de leurs experts en matière de désarmement, ont eu ensuite - après un déjeuner auquel ont participé leurs épouses - une séance de travail consacrée aux différents dossiers du contrôle des armements et ont décidé de se retrouver pour une troisième session dans la soirée. Celle-ci a notamment été consacrée aux essais nucléaires, aux

armes chimiques et aux forces conventionnelles.

La journée s'est achevée sur un nouvel entretien en tête-à-tête d'une demi-heure des deux chefs de délégations.

Des groupes de travail ont également été créés dans le domaine des droits de la personne et des relations bilatérales. Ils devaient se réunir aujourd'hui, M. Shultz devant être reçu par le premier ministre Nikolai Rijkov, puis par le numéro un soviétique, M. Mikhail Gorbatchev, à qui il doit remettre une lettre personnelle du président Reagan.

M. Shultz n'a interrompu ses entretiens que pour assister à la résidence de l'ambassadeur américain à un dîner de la Pague juive, geste symbolique de soutien aux Juifs soviétiques. ♦

## Mgr Tutu défie les autorités ouvertement

♦ LE CAP (AFP, AP) - Les opposants au régime de l'apartheid ont, par la voix du plus célèbre des leurs, l'archevêque anglican Desmond Tutu, appelé hier à la libération des détenus politiques au cours d'un service religieux dans la cathédrale du Cap, défiant ouvertement le gouvernement blanc, qui a préféré éviter une confrontation.

Les dirigeants religieux ont exhorté les gens à défier les nouvelles restrictions imposées aux droits de parole et d'assemblée en Afrique du Sud.

En outre, les Etats-Unis se sont joints à l'opposition libérale et aux mouvements anti-apartheid les plus radicaux pour condamner sans réserve les dernières mesures prises vendredi dernier par les autorités sud-africaines, qui interdisent toute campagne en faveur de la libération des milliers de personnes actuellement détenues sans jugement dans le cadre de l'état d'urgence.

Cependant, le général Johan Coetzee, chef de la police sud-africaine, a indiqué dans une déclaration publiée hier que l'interdiction de telles manifestations ne concerne pas les «prières dites au cours de rassemblements religieux légitimes».

Les dirigeants des organisations opposées à l'apartheid avaient annoncé auparavant leur intention de ne pas tenir compte de cette interdiction, contenue dans un décret publié vendredi dernier.

Selon la déclaration du général Coetzee, l'interdiction ne concerne pas non plus les appels à la libération des détenus faits au cours des réunions politiques dans le cadre de la campagne électorale pour le renouvellement de la Chambre blanche du Parlement.

Cette réaction d'apaisement reflétait à la fois la confusion entourant la portée du décret signé vendredi par le chef de la police, mais aussi l'embarras du gouvernement, pris à partie non seulement par l'opposition radicale, mais aussi par les hommes d'Eglise, qui y voient

une atteinte intolérable à une liberté fondamentale: celle de se réunir et prier pour qui bon vous semble.

Le décret rend illégal la participation, sous quelque forme que ce soit, à toute campagne en faveur de la libération des détenus. Il interdit notamment expressément, dans le cadre d'une telle campagne, le port de T-shirts ou d'auto-collants arborant des slogans jugés subversifs, du type «Free the Children» (Libérez les enfants).

Selon le Comité de soutien aux parents de détenus (DPSC), 8.000 personnes, dont plus de 3.000 âgées de moins de 18 ans, seraient actuellement détenues sans jugement. Depuis la proclamation de l'état d'urgence, le 12 juin dernier, plus de 25.000 personnes ont été arrêtées par les autorités, selon le DPSC.

**Un gouvernement fou**

Prenant la parole au cours d'un service multiconfessionnel dans la cathédrale anglicane Saint-Georges-du-Cap, l'archevêque Tutu, chef de l'Eglise anglicane d'Afrique australe et prix Nobel de la Paix 1984, a lancé une attaque en règle contre un gouvernement qui, a-t-il dit, est «devenu fou». Mgr Tutu a souligné qu'il ferait la même déclaration à l'extérieur de l'Eglise.

Pour sa part, le révérend Allan Boesak, qui dirige l'Alliance mondiale des Eglises réformées, a déclaré qu'il invitait ouvertement les gens à se révolter contre les nouveaux interdits. «J'aimerais voir apparaître des collants sur les pare-chocs partout dans le pays au cours des prochains jours. Je voudrais voir des affiches dans toutes les églises pour Pâques, réclamant la libération des détenus sans jugement».

Plus de 700 personnes - parmi lesquelles l'ambassadeur du Canada Ronald MacLean, l'ambassadeur des Etats-Unis Edward Perkins et des diplomates de plusieurs pays occidentaux, dont la France, la Grande-Bretagne, la Suède et l'Autriche - ont assisté au service célébré par Mgr Tutu. ♦

## Neuf trains incendiés

♦ JOHANNESBURG (AFP) - Neuf trains ont été incendiés et plusieurs wagons ont brûlé dans six gares de l'agglomération noire de Soweto près de Johannesburg, ont annoncé hier soir les autorités sud-africaines.

Selon le bureau gouvernemental de l'information, il n'y a pas de vic-

times à déplorer et les auteurs de cette série d'incendies n'ont pas été arrêtés.

Une grève de cheminots, qui dure depuis un mois, et qui touche près de 16.000 cheminots oppose les employés noirs à la compagnie nationale South African Transport Services (SATS), rappelle-t-on. ♦

### EN BREF

#### Duvalier a gain de cause

GRENOBLE (AFP) - Un tribunal de Grenoble, dans les Alpes françaises, a annulé vendredi les quatre arrêtés d'expulsion pris il y a plus d'un an à l'encontre de l'ancien dictateur haïtien, Jean-Claude Duvalier, de sa femme Michèle et de son beau-frère et sa belle-soeur, M. et Mme Hans Thiesfeld, a-t-on appris de source judiciaire. Les juges se sont ainsi rangés à l'avis de l'ancien dictateur, qui séjourne désormais à Mougins (sud-est de la France), qui affirmait avoir «été accueilli sans réserve en France» et du commissaire du gouvernement, qui a estimé «en dehors de toute appréciation politique» que dans cette affaire il y avait «erreur de droit et vice de forme». Cette décision concerne uniquement les arrêtés d'expulsion et non les assignations à résidence de Jean-Claude Duvalier et de sa famille.

#### Décès d'un dirigeant haïtien

PORT AU PRINCE (AFP) - Le seul membre civil du Conseil national de gouvernement (CNG) haïtien, Me Jacques A. François, est décédé hier à Port-au-Prince, a-t-on annoncé de source officielle dans la capitale haïtienne. Agé de 79 ans, il faisait partie du CNG depuis le 21 mars 1986, après avoir occupé les fonctions de ministre des Affaires étrangères dans le premier gouvernement de l'après-Duvalier. Me François était considéré comme une personnalité modérée et nationaliste qui n'avait jamais eu de lien avec les deux régimes Duvalier père et fils. Cet ancien diplomate de carrière et haut fonctionnaire s'était en effet retiré de la vie politique dès l'accession au pouvoir de François Duvalier en 1957.

#### Manille: un autre putsch raté

MANILLE (AFP) - Un nouveau complot militaire a été déjoué à Manille au cours du dernier week-end grâce à l'intervention de la hiérarchie de l'armée qui a interdit aux comploteurs de quitter leur caserne, a annoncé hier l'agence officielle philippine de presse (PNA). Citant des sources proches des services de renseignement, la PNA a précisé que 400 soldats, conduits par des sous-officiers, faisaient partie de ce complot dont l'objectif était de s'emparer de deux chaînes de télévision, d'une station de radio et d'une école fréquentée par des enfants étrangers.

### LE SOLEIL

STEINBERG et  
AM-128

vous invitent  
à participer au

concours

PARIS..  
SOLEIL

du 31 mars au 30 mai

**À GAGNER:**  
un séjour de deux semaines  
**À PARIS**  
pour deux personnes

comprenant: transport aérien, hébergement,  
location d'une voiture Renault et  
1 280\$ d'argent de poche.

**Une valeur de 4 800\$!**

#### COMMENT PARTICIPER:

Faire parvenir le coupon de participation ci-dessous, à l'adresse indiquée ou le déposer chez un des marchands participants Steinberg. Parmi tous les coupons reçus, un nom sera tiré au sort chaque samedi, du 11 avril au 30 mai, au cours de l'émission «Parlons Voyages», diffusée sur les ondes de la station radiophonique AM-128. Ainsi, huit personnes seront éligibles au tirage du voyage à Paris, le 30 mai.

De plus, chaque jour du lundi au vendredi, entre le 6 avril et le 30 mai, huit noms seront choisis au hasard parmi le courrier reçu. La personne dont le nom sera mentionné sur les ondes aura 128 minutes pour communiquer avec la station radiophonique et deviendra éligible au tirage QUOTIDIEN d'un bon d'achat d'épicerie de 128\$. Aussi, trois sacs de voyage d'une valeur de 10\$ chacun seront attribués au hasard chaque jour.

#### RÈGLEMENTS:

Les frais inhérents à la Régie des loteries et courses du Québec ont été défrayés par AM-128.

Les règlements sont disponibles à la station radiophonique AM-128.

#### COUPON DE PARTICIPATION

Faire parvenir à: ou déposer chez  
CONCOURS PARIS-SOLEIL Steinberg  
AM-128

800, Place d'Youville, 21e étage,  
Québec, Qué. G1R 4W7

NOM \_\_\_\_\_

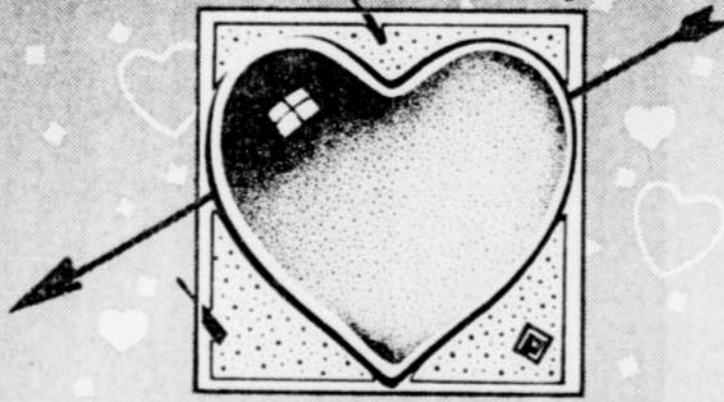
ADRESSE \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_ TÉL: (Res.) \_\_\_\_\_ (Bur.) \_\_\_\_\_

Une collaboration

LE SOLEIL AM-128 STEINBERG CLUB VOYAGES  
LAVIGUEUR ET JOBN

FM 93  
et le journal  
**Le Soleil**  
vous invitent à écrire  
un message personnel  
"d'amour"  
au Docteur Gangrène



Plusieurs prix seront attribués: 93\$ par semaine et un voyage pour deux personnes au fameux Caesars Pocono Resorts dans les monts Poconos, destination de rêve pour tous les amoureux.

Pour participer écrivez simplement votre message d'amour d'un maximum de quatre-vingt-treize (93) cases sur le coupon ci-joint et faites-le parvenir au 93.

Le Docteur Gangrène choisira les cinq (5) messages d'amour qu'il préfère et ceux-ci seront publiés et numérotés du lundi au vendredi dans les messages personnels du journal Le Soleil vous permettant de nous faire connaître le message que vous préférez au 687-9330 (entre 9h. et 17h.)

Grande Finale: le 1er mai 1987

Collaborateurs:

CAESARS POCONO RESORTS LE SOLEIL

Retournez à: Docteur Gangrène, 600, Behédec, Québec, QC, G1S 5E5

Nom \_\_\_\_\_ Age \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Code \_\_\_\_\_  
Tél.: Bur \_\_\_\_\_ Rés. \_\_\_\_\_  
votre message (maximum 93 cases)

## 75 ans après avoir coulé au large de Terre-Neuve

# Le Titanic retient encore l'attention mondiale

◆ Soixante-quinze ans après coulé au large de Terre-Neuve, le Titanic, ce célèbre palais flottant qui était devenu le symbole de la puissance et de la fierté de la marine anglaise, retient encore l'attention à travers le monde.

textes de Réjean LACOMBE

Ce célèbre naufrage a, depuis ces 75 dernières années, retenu l'attention des chercheurs, des scientifiques, des cinéastes, des romanciers, des étudiants, des marins. Quatre films ont été réalisés et une dizaine de romans ont été écrits racontant ce naufrage.

Ainsi, demain à Londres, le Titanic retiendra encore une fois l'attention. Soixante-quinze plus tard, il sera toujours possible de se porter acquéreur d'un billet pour une croisière à bord du Titanic. Le billet date du 31 mai 1911, jour du lancement du gigantesque transatlantique qui jaugeait 46,000 tonnes. Ce billet vaut rien de moins que... \$880.

On mettra également en vente, pour la modique somme de \$1,600, la lettre angoissée de l'une des victimes à une voyante qui avait prévu le désastre et adjuré sa correspondante de ne pas embarquer à bord du palais flottant.

L'engouement pour le Titanic n'est pas fini. Au cours de l'été une mission française se propose d'aller récupérer différents objets qui reposent à quelque 4,000 mètres de profondeur. Cette mission faite suite à celle qu'un groupe de Français et d'Américains ont conduite en septembre. Ils avaient réussi à localiser l'épave du navire.

De plus, au cours de la prochaine saison estivale, un riche Texan, Jack Grimm, a lui aussi l'intention d'explorer le Titanic et de

remonter à la surface les coffres-forts du navire. On ne parle pas encore des pilliers de la mer. Mais il semble que la richesse qui repose dans le ventre lacéré du Titanic commence à susciter beaucoup d'intérêt.

Toutes sortes d'hypothèses ont circulé au fil des ans sur cette richesse. Trois hommes d'affaires allemands ont estimé cette fortune à \$200 millions. En avril 1977, on racontait que le navire transportait une immense cargaison de lingots d'or et 29 sacs de diamants. Toutefois, les chasseurs d'épaves ont rapidement désenchanté lorsque la société néerlandaise De Berris précisait qu'aucun diamant avait été acheminé à bord du Titanic.

Cependant, la présence sur ce paquebot de 882 pieds et neuf pouces de long, qui a entraîné dans son naufrage la mort de 1,513 personnes, de célèbres financiers américains ravive tous les espoirs. Les noms de John Jacob Astor et des industriels Benjamin Guggenheim et Isidor Strauss, suffisent à eux seuls à laisser croire que les coffres-forts du Titanic débordent de diamants et de dollars.

D'autant plus qu'il suffit de songer qu'un passage unique dans une suite de première classe coûtait en 1912 rien de moins que \$4,350, soit l'équivalent de \$50,000 aujourd'hui. Il y a de quoi faire rêver...

Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que le Titanic suscite ainsi autant d'intérêt. Au fil des ans, plusieurs expéditions, parfois loufoques, ont été mises de l'avant pour retracer le navire de la White Star Line qui a heurté un iceberg à 23h40 le 14 avril et qui a coulé à 2h20 le 15 avril.

Ne reculant devant rien, Douglas Wolley, qui a consacré 35 ans

de sa vie au projet de renflouer le Titanic, prédisait en avril 1972 que le Titanic allait être amarré à Liverpool en... 1973. Quelques années plus tard, soit en juillet 1980, un autre passionné du transatlantique, M. Mike Harris, échouait à son tour dans sa tentative de retracer le navire.

À lui seul, Jack Grimm, qui a fait sa fortune dans le pétrole, a financé trois expéditions à 400 milles au sud-est de Terre-Neuve où a coulé le bateau. Grimm se passionne également pour la recherche de l'Atlantide, de l'Arche de Noé et aussi de l'abominable homme des neiges.

Mais ce n'est pas tout le monde qui désire que l'on retire des eaux noires de l'Atlantique le célèbre paquebot dont la poupe a été retrouvée, en juillet 1986, à environ une soixantaine de mètres de la partie principale du navire. Ainsi, en décembre 1985, la Chambre des représentants des États-Unis souhaitait que l'épave du Titanic devienne un mémorial maritime international afin d'éviter le pillage.

Mais le Titanic véhiculé avec lui une image qui n'est pas tellement reluisante. Le naufrage du 15 avril 1912, alors que le navire frappait un iceberg à une vitesse de 21 noeuds, met en lumière le traitement peu humain que l'on a réservé aux voyageurs de la seconde classe. Il n'y avait pas de place pour eux dans les canots de secours même s'ils étaient remplis qu'à moitié. Ces canots étaient avant tout réservés aux voyageurs de la première classe.

D'ailleurs ces canots de sauvetage ne pouvaient accommoder que 1,178 personnes alors que l'on retrouvait au total 2,227 personnes à bord.



Un artiste a imaginé la scène de naufrage du Titanic qui, après avoir frappé un iceberg le 14 avril 1912, à 23h40, s'est trouvé complètement submergé quelque trois heures plus tard.

## Le palais flottant naviguait comme un aveugle

# «C'était presque un suicide collectif» (Armand Therrien)

◆ Dans leur esprit, rien ne pouvait arriver au Titanic. Le seul objectif visé était de remporter le Ruban bleu. Il ne pouvait pas le remporter même s'il pouvait atteindre 25 noeuds. Quand il a frappé l'iceberg, il roulait environ 22 noeuds. C'était, ni plus ni moins, braver Dieu. C'est le capitaine Smith qui l'a dit lui-même. C'était presque un suicide collectif.

Depuis plus de 35 ans, M. Armand Therrien, de Québec, archiviste maritime, se passionne pour la navigation. Le naufrage du Titanic l'a particulièrement captivé. Il n'hésite pas à dire que malgré toute la splendeur de ce transatlantique, le Titanic était mal construit.

Il attribue même le naufrage de ce palais flottant au désir de ses propriétaires et du capitaine E.J. Smith de conquérir à tout prix le célèbre Ruban bleu, symbole de la puissance et de la vitesse en mer.

«Il avait été lancé à pleine vitesse, dit-il dans un texte qui sera publié incessamment dans la revue maritime Escalpe, seulement pour conquérir le Ruban bleu. Il naviguait comme un aveugle.»

Il en veut pour toute preuve la déclaration que fit le chauffeur James Thompson à l'enquête chargée de faire la lumière sur les causes du naufrage.

«À partir de Queenstown, raconte Thompson, les chauffeurs parlaient des ordres que l'on nous avait donnés de chauffer autant qu'il nous serait possible de le faire. On disait que ces ordres venaient de l'ingénieur chef. Nous devions faire le voyage le plus rapidement possible. Nous devions battre tous les records. Nous avons toujours été à une allure enragée. Jamais nous n'avons fait moins que 74 révolutions et au moment de la collision nous en faisions 74.»

### À l'aveuglette

Pour M. Therrien, il n'y a aucun doute. On avait tout mis sur le Titanic pour que ce dernier remporte à tout prix le Ruban bleu. «On a lancé ce navire, opine-t-il, à l'aveuglette. Tout le monde fêtait sur le navire au soir du 14 avril. L'ambiance était tellement à la fête



Depuis plus de 35 ans, M. Armand Therrien, de Québec, archiviste maritime, se passionne pour la navigation. Le naufrage du Titanic l'a particulièrement captivé.

qu'on n'a jamais pensé au danger. On ne croyait pas qu'il pouvait couler.»

M. Therrien relève également quelques graves lacunes lors des préparatifs de la première et dernière traversée de l'Atlantique du Titanic. «Lors du départ, souligne-t-il, dans la section de sécurité, on

avait embarqué des caisses de fusées de secours. On n'a pas vérifié le contenu. Ils ont ainsi embarqué des fusées blanches au lieu des rouges qui sont un signe de détresse.»

Or, ce qui devait arriver arriva. Lorsque l'on utilisa les fusées pour signaler que le navire était en perdition, on crut tout bonnement que

c'était la fête qui poursuivait son court à bord du Titanic.

Mais lorsque le paquebot a coulé et que les passagers ont tenté de sauver leur vie, M. Therrien décrit la situation dans des termes infernaux.

«À bord des canots de sauvetage, raconte-t-il, les gens chantaient pour ne pas entendre ceux qui mouraient. D'autres frappaient à coups de rame ceux qui tentaient de s'agripper au bord du canot. L'équipage ne voulait pas que les immigrants qui étaient à bord du Titanic montent aux étages supérieurs ou se trouvaient les voyageurs de la section première classe.»

### Des Canadiens à bord

M. Therrien note également que l'on retrouvait à bord du navire un bon nombre de Canadiens.

«Parmi les personnalités canadiennes qui périrent dans ce naufrage, dit-il, nous trouvons M. Charles Melville Hays, administrateur de la Banque des marchands du Canada, M. Harry Markland Molson, vice-président de la Banque Molson de Montréal, M. Thornton Davidson, Mme James Baxter, M. Quig Baxter, M. H. J. Allison et son épouse, leur enfant et la bonne, Mme F. C. Douglass, Mme Elsi Bowermann, M. W. Anderson Walker, M. Vivian Payne, secrétaire de M. Hays. Le frère Patrick J. Colbert qui venait s'établir au Canada pour enseigner au Collège de Sherbrooke ou était son frère Christopher. MM. Charles et Mark Fortune et Hugo Ross, de Winnipeg, M. E.P. Coley, de Victoria, M. Thomas Caffey de l'Union Bank of Vancouver et M. Bates de Calgary.»

M. Therrien note que parmi les survivants du naufrage, il y avait M. Paul Romain Chevré, sculpteur français et auteur de deux des monuments les plus célèbres à Québec, celui de Samuel de Champlain et de François-Xavier Garneau.

«Ce dernier monument, précise-t-il, avait été érigé avec les soins de M. Chevré et inauguré le 19 octobre 1912 par M. François Langelier, en présence du premier ministre du Canada, Sir Wilfrid Laurier et du maire de Québec, M. Olivier-Napo-

léon Drouin.»

Certaines déclarations de M. Chevré devaient soulever une vive polémique. M. Therrien rapporte que des journalistes américains portèrent des accusations contre M. Chevré sur des déclarations faites à l'un d'eux sur des méfaits qui se seraient produits sur le Titanic au moment où le navire coulait.

### «Je n'ai jamais dit»

Dans le journal L'Action sociale du 23 avril 1912, M. Chevré déclarait: «Je n'ai jamais dit avoir vu le capitaine du Titanic se tuer. Je n'ai jamais dit non plus avoir aperçu le major Butt, aide-de-camp du président des États-Unis, M. Taft, abattre sept hommes à coups de revolver. Je n'ai jamais dit qu'une chaloupe s'est effondrée sous mes yeux dans les flots avec tout son

contenu. Je n'ai jamais dit enfin que dans les journaux à New York que le buste de Sir Wilfrid Laurier avait été soigneusement emballé dans ma cabine du Titanic et que par conséquent, il était allé aux abîmes.»

«Voyez, poursuit alors M. Chevré, l'exactitude de ces sources d'informations. Le buste de Sir Wilfrid Laurier (ici il faut lire F.-X. Garneau probablement une erreur de M. Chevré ou du journaliste dans la confusion de cette interview, pense M. Therrien) avec son piédestal et les autres accessoires, tout cela rempli sept caisses pesant ensemble 7,445 livres. Comment aurai-je pu loger cela dans ma cabine. Grâce à Dieu, le buste est saub. Il est actuellement sur la «Bretagne» et sera érigé dès mon arrivée.»

**LE SOLEIL**

**CONCOURS "PAILLÉ CONTENT"**

**80\$ PAR JOUR** (BONS D'ACHATS) PROVIGO

**800\$ CHAQUE SEMAINE** (BONS D'ACHATS) PROVIGO

**80 sec. POUR LA COURSE FOLLE AUX PROVISIONS**

**COMMENT PARTICIPER:**  
Faire valider le coupon ci-bas (à la caisse) chez un marchand PROVIGO participant et le faire parvenir à la station CHRC.  
Chaque jour, André Paillé fera un appel chanceux pour 80\$ en bons d'achats PROVIGO et, chaque semaine, un tirage au sort parmi le courrier reçu fera un gagnant de 800\$. La personne contactée devra mentionner le mot de passe. À la fin du concours, deux GRANDS GAGNANTS seront choisis parmi les coupons gagnants pour la course folle aux provisions de 80 secondes chez PROVIGO.  
Le concours se tient du 6 avril au 1er mai inclusivement. Seuls les coupons du Soleil sont valides.  
LES RÉGLEMENTS SONT DISPONIBLES À LA STATION CHRC.

---

**LE SOLEIL**

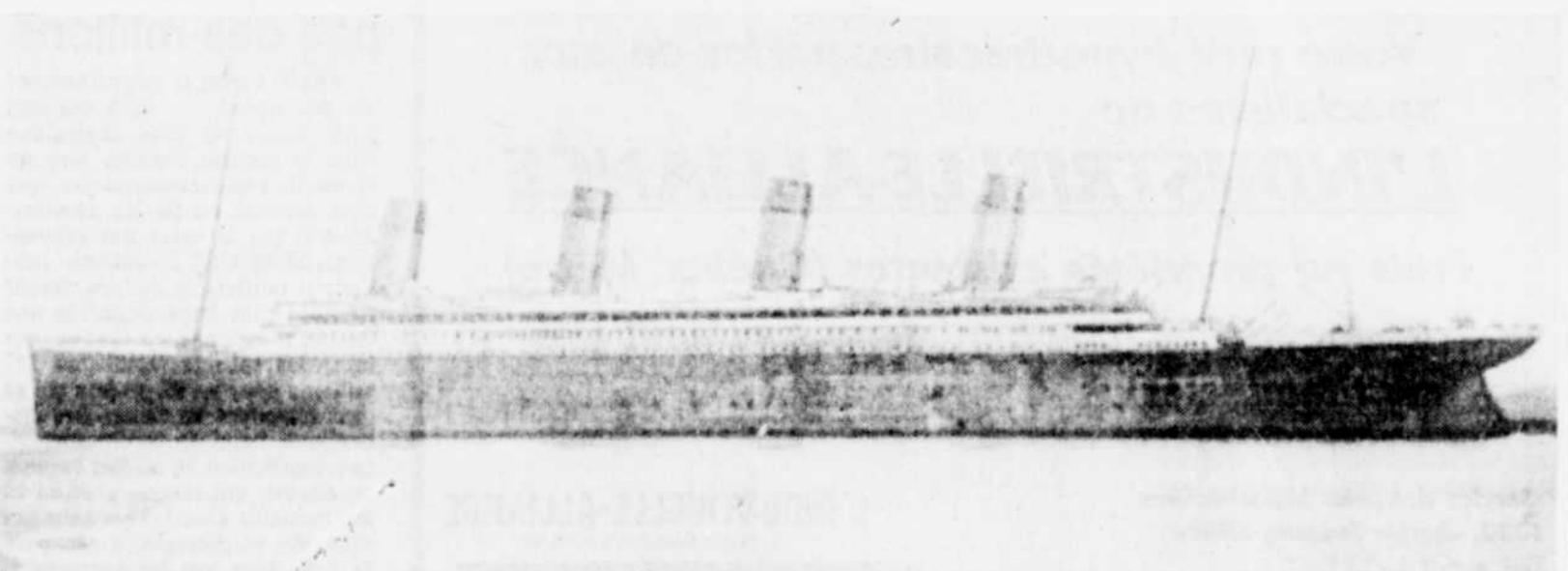
Faire parvenir à **CONCOURS "PAILLÉ CONTENT"**  
C.P. 8080, Ste-Foy, Qué. G1V 4S5

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Tél.: \_\_\_\_\_

N.B.: Ce coupon doit être validé chez Provigo.



M. Therrien n'hésite pas à dire que malgré toute la splendeur de ce transatlantique, le Titanic était mal construit.

# ÉCONOMIE



## Normick confirme Une usine de \$58 millions à Chambord

♦CHAMBORD (PC). La compagnie Normick Chambord Inc. a confirmé hier sa décision de construire une usine de panneaux gaufrés orientés à Chambord, au Lac-St-Jean.

Ce projet, qui nécessitera un investissement de \$58 millions, devrait permettre la création d'environ 300 emplois au cours des trois prochaines années, 95 à l'usine et 205 en forêt.

Les travaux de construction débuteront cet été et doivent être complétés à l'automne 1988.

La société Normick Chambord Inc. est détenue conjointement par Normick Perron Inc., d'une part, et par le Syndicat des producteurs de bois du Saguenay-Lac-St-Jean, la Fédération des coopératives forestières du Saguenay-Lac-St-Jean et la Coopérative des travailleurs du royaume.

La gestion de l'usine et la mise en marché seront assurées par Normick Perron, qui est l'actionnaire majoritaire, tandis que les autres partenaires seront responsables de l'approvisionnement en matière ligneuse.

Selon Normick Chambord, cette usine sera la plus importante du genre au Canada avec une capacité annuelle de production de 385 millions de pieds carrés de panneaux.

Lorsqu'elle fonctionnera à pleine capacité, l'usine transformera annuellement 500,000 mètres cubes de tremble, une essence que l'on retrouve en abondance dans la région mais qui a été peu utilisée jusqu'ici par l'industrie forestière locale.

La Société de développement industriel du Québec (SDI) a consenti un prêt sans intérêt au montant de \$6 millions et une garantie de prêt de \$5 millions. La Société de développement des coopératives participe également au projet en garantissant un prêt de \$1.3 million contracté par la Coopérative des travailleurs du royaume et en accordant une subvention d'intérêt sur cet emprunt pour une durée de trois ans. Pour sa part, le gouvernement fédéral va d'une contribution remboursable de \$11.5 millions versée dans le cadre du programme de développement industriel et régional (PDIR). ♦

## 7.6 millions de tonnes produites en 1986 Les pâtes et papiers mettent fin à cinq ans de stagnation

♦L'industrie québécoise des pâtes et papiers a enfin dépassé en 1986 une production qui stagnait depuis cinq ans autour des 7 millions de tonnes. La performance de 1986, avec 7,6 millions de tonnes, dépasse de 9 pour 100 la production de 1985 et d'un sommet atteint en 1981.

par Réal LABERGE

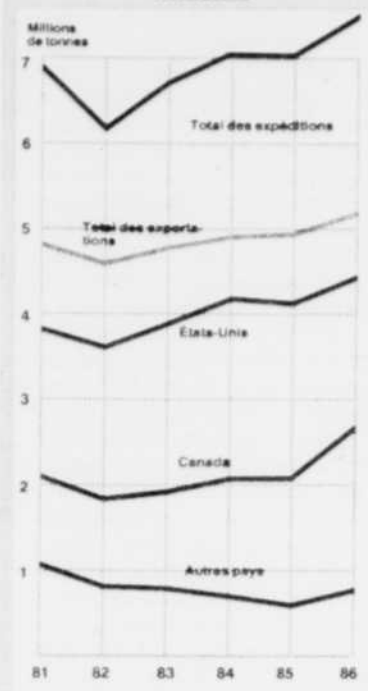
Le déplacement d'une partie de la production de papier journal vers les papiers spéciaux d'impression constitue le plus important changement de ces cinq dernières années, selon une étude publiée dans la livraison de mars du mensuel Le Papetier, édité par l'Association des industries forestières du Québec.

De 1981 à 1985, selon les chiffres de cette recherche, les expéditions de papier journal sont passées de 4,4 à 4,2 millions de tonnes, avec une diminution de 200,000 tonnes, ou de 5,1 pour 100.

Par contre, au cours des cinq mêmes années, les livraisons de papiers spéciaux ont plus que triplé, passant de 290,000 à 950,000 tonnes, en hausse de 660,000 tonnes.

Cet fort accroissement est attribué à la conversion de machines qui fabriquaient auparavant du papier journal, ou encore à l'installation de nouvelles machines.

### EXPÉDITIONS QUÉBÉCOISES DE PÂTES ET PAPIERS SELON LES PRINCIPAUX MARCHÉS



C'est sur le marché américain que les ventes des produits papetiers québécois ont connu la plus forte augmentation, au cours des cinq dernières années, selon Le Papetier. Les ventes dans les autres pays auraient par ailleurs diminué d'une façon appréciable, malgré une légère reprise en 1986.

Rappelons que les papiers spéciaux d'impression servent principalement pour les catalogues, les encarts publicitaires, les annuaires ou les livres de poche. On les rencontre également sous forme de papier pour les ordinateurs.

Ces papiers spéciaux sont aussi appelés papiers d'impression à base de pâte mécanique, parce que la pâte utilisée pour leur fabrication, comme pour le papier journal, est en grande partie de la pâte mécanique à laquelle est ajoutée une certaine quantité de pâte chimique.

### Les cartons et papiers

Pendant cette période s'échelonnant de 1981 à 1986, les cartons et les papiers usuels ont augmenté de 48,8 pour 100, à 2,5 millions de tonnes.

Outre les papiers spéciaux d'impression, ce chiffre englobe les papiers fins, qui ont augmenté de 45,2 pour 100, à 286,000 tonnes; les papiers hygiéniques, en hausse de 21,6 pour 100 à 225,000 tonnes; les papiers d'emballage, en baisse de 5,7 pour 100, à 131,000 tonnes; et les cartons en hausse de 5,5 pour 100 à 940,000 tonnes.

### Exportations

Près de 70 pour 100 de la production de l'industrie québécoise des pâtes et papiers est vendue à l'extérieur du Canada.

Les catégories de produits les

plus destinées à l'exportation sont le papier journal, les papiers spéciaux d'impression, et les pâtes commerciales. Les autres catégories sont surtout écoulées sur les marchés canadien et québécois.

Au cours de 1986, de la production totale de 7,6 millions de tonnes, 2,4 millions ont été livrées au Canada, en hausse de 10,6 pour 100 sur 1981; 4,5 millions aux États-Unis (+18,2%); et 743,000 tonnes à d'autres pays (-28,4%).

Ainsi donc, c'est sur le marché américain que les expéditions des usines québécoises de pâtes et papiers ont connu leur meilleure performance, avec une augmentation de 689,000 tonnes sur 1981; puis le Canada, avec des ventes accrues de près de 200,000 tonnes; tandis que les expéditions aux autres pays ont diminué de plus de 300,000 tonnes.

Selon Le Papetier, ce phénomène s'explique non seulement par l'augmentation de la demande américaine, mais aussi par la variation des taux de change des monnaies des principaux producteurs et importateurs mondiaux de pâtes et papiers.

La clé du commerce international, tant chez les exportateurs que chez les importateurs, serait le taux de change des différentes monnaies. ♦

## Ottawa nie vouloir intervenir dans les affaires de Dome

♦CALGARY (PC). Le ministre de l'Énergie, M. Marcel Masse, a nié hier certaines rumeurs voulant que le gouvernement fédéral intervienne dans la tentative d'acquisition de Dome Petroleum Ltd. faite dimanche par TransCanada Pipe-Lines Ltd.

Même si Dome doit \$6.3 milliards à une soixantaine de créanciers, cette entreprise demeure un filon de choix dans l'activité pétrolière du pays, a noté le ministre à Toronto, en émettant le vœu que Dome puisse régler ses problèmes rapidement.

Mais «il appartient à Dome de faire son choix parmi toutes les offres et de prendre celle que l'entreprise juge la plus bénéfique pour ses actionnaires, pour ses créanciers et pour l'avenir de la compagnie elle-même.»

«Nous n'avons pas à nous mêler de cette histoire», a indiqué M. Masse.

Lundi, par ailleurs, chez les analystes financiers, on murmurait qu'à la suite de l'offre inattendue de TransCanada, division du vaste empire contrôlé par Entreprises Bell Canada Inc., de Montréal, on pouvait s'attendre à une ou deux autres offres rapides.

Cette situation apporte un élément nouveau dans la situation, alors que Dome vient de soumettre un nouveau programme de restructuration de son immense dette en reliant ses paiements au prix mondial du pétrole.

Les créanciers de Dome, dont cinq des plus importantes banques du Canada, ont jusqu'à la fin de juin pour accepter ou refuser la dernière proposition de Dome.

## Ligne Radisson-Nicolet

# Les Attikamek-Montagnais heureux du rapport critiquant les choix d'Hydro

♦Les Attikamek-Montagnais sont ravis du rapport environnemental démolissant les choix d'Hydro-Québec au sujet de la ligne Radisson-Nicolet-des-Cantons. Il forcera la société d'État à «faire ses devoirs» pour un projet traversant 300 kilomètres de terres qu'ils revendiquent.

par Michel CORBEIL

Le négociateur en chef du Conseil Attikamek-Montagnais, M. Bernard Cleary, s'est dit «très, très satisfait» des recommandations du Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE). «Il nous donne raison de A à Z.

«Il démontre qu'Hydro ne peut rester la tête dans le sable. Que le gouvernement doit, à la table de négociation ou ailleurs, s'asseoir sérieusement avec nous pour définir dans ce projet et dans les autres à venir les mesures acceptables pour notre développement.»

Selon le conseil, le volumineux rapport sur le projet devant relier la Baie James aux États-Unis, rendu public vendredi, oblige Hydro à sept «devoirs». Entre autres:

• étudier l'effet cumulatif des 20 lignes à haute tension existantes qui traversent leur territoire;

• réaliser, dans le cas de la ligne examinée, les études des impacts économiques, sociaux et culturels sur les autochtones, études dont le BAPE déplore l'absence;

• associer le CAM à tout projet majeur d'Hydro, comme l'avait déjà recommandé expressément le BAPE, il y a quelques années;

• lancer un débat national sur l'énergie.

### Des armes

Le conseil ne craint pas que le rapport sombre dans l'oubli. Car, heureux hasard, souligne M. Cleary, Québec se trouve justement aujourd'hui

d'hui même en pourparlers sur leurs revendications territoriales. «Vous pouvez dormir sur vos deux oreilles. On s'arrangera pour que ça ne tombe pas sur une tablette.»

Le BAPE lui a servi des armes dont le CAM entend se servir. Il insiste que les Amérindiens ne veulent pas bloquer les projets, mais y être associés. Il laisse entendre que c'est à contrecœur que le CAM s'embarquerait dans des négociations d'injonction. Cependant, on ne peut pas ne pas se battre. Le gouvernement, rappelle-t-il, les a mis au défi de faire valoir leurs demandes par le processus normal. «Nous nous sommes conduits comme de bon Indiens», au tour d'Hydro et de Qué-

bec d'afficher sa bonne foi.

Le rapport prépare aussi le débat national sur l'énergie, réclame par le conseil durant les audiences. S'il n'a pas les moyens de le mener, il peut en être la bougie d'allumage, plaide M. Cleary. Avec des groupes écologistes, il travaille d'ailleurs à susciter la participation de personnalités pour entamer une discussion sur ce qui est un choix de société. Débat qui n'originera pas des élus au pouvoir. «M. Robert Bourassa a dit que cela s'est fait au niveau de la campagne électorale, ce qui est d'un ridicule», a conclu le porte-parole, en suggérant qu'il redoute tout autant «un débat selon le marketing d'Hydro.» ♦

## En vue de deux contrats

# MIL-Davie construit un édifice de \$3 millions

♦MIL-Davie, de Lauzon, a entrepris la construction d'un édifice de quatre étages évalué à \$3 millions. Les travaux sont actuellement en cours et prendront fin au début du mois d'octobre.

par Réjean LACOMBE

Cet édifice abritera le personnel qui sera chargé de réaliser deux importants contrats exécutés par MIL-Davie. Il s'agit du contrat de cons-

truction d'une frégate et demie dont les travaux devraient normalement débuter au début du mois de novembre. Pas moins de 400 emplois seront maintenus pour la réalisation de ces travaux. Le deuxième projet touche la modernisation de destroyers. On estime qu'environ 700 emplois seront alors maintenus pendant une période de 18 mois.

C'est la firme les Consultants BPR, de Québec, qui est chargée de la réalisation du projet de construction de cet édifice. C'est le président de MIL-Davie, M. Don Challinor, et la représentante du conseil municipal de la ville de Lauzon, Mme Lise Bourgault, qui ont procédé à la levée de la première pelletée de terre qui a marqué le début de la construction de cet édifice à bureaux. ♦

## Des milliers... pas des millions

♦Non et non! Le gouvernement n'a pas donné \$178 millions pour lancer un parc zoologique dans le secteur d'Amos, lors du sommet socio-économique qui s'est déroulé en fin de semaine. Etourdi par la valse des subventions, LE SOLEIL a confondu millions et milliers de dollars. Erreur d'autant plus impardonnable que Québec a annoncé, en tout et par tout, des subsides totalisant \$97 millions pour les 62 projets qui se sont retrouvés au centre des discussions. Celui du jardin zoologique, impliquant M. Michel Pageau, un citoyen qui depuis plus de 20 ans recueille chez lui les animaux sauvages en détresse, a accaparé \$178,000 bien que les promoteurs n'avaient demandé que \$171,000. ♦

# RESTEZ EN TÊTE!

Remplacez votre équipement dépassé avant de vous laisser dépasser.

Depuis que l'entreprise privée existe—en fait, depuis que l'homme des cavernes s'est mis à perfectionner son gourdin—la victoire revient à ceux qui ont les meilleurs outils.

C'était vrai hier et le demeure aujourd'hui.

Si votre équipement trahit son âge, prenez garde: attendre encore pourrait affecter votre productivité et votre rentabilité à long terme.

Un marché perdu est souvent difficile à regagner.

# RoyNat

FINANCER VOS AFFAIRES. C'EST NOTRE AFFAIRE.

**dépôts garantis**

**9%**  
5 ans  
taux annuel

**FIDUCIE PRÊT ET REVENU**

Québec: 692-1221  
Plaza d'Yvesville  
Galeries de La Capitale 626-1221

Sainte-Foy: 659-1814  
1175, Lavergne

**«Consultez maintenant, afin que votre projet voit le jour demain...!»**

**Votre prêt hypothécaire, parlez-en aux spécialistes de L'INDUSTRIELLE-ALLIANCE**

**Prêts sur propriétés existantes (Québec Métro)**

**— Résidentielles (condominiums, unifamiliales, multifamiliales)**

Service des prêts hypothécaires  
1080, chemin St-Louis, Sillery  
Tél.: 688-0291

**L'INDUSTRIELLE-ALLIANCE**  
Compagnie d'Assurance sur la Vie

# Vachon lance ses petits gâteaux à la crème glacée

♦ **SAINTE-MARIE** - La production de petits gâteaux Vachon à la crème glacée, à l'usine de Sainte-Marie de Beauce, a nécessité des investissements de plus de \$2 millions et permis de créer 40 nouveaux emplois.

par Paul-Henri DROUIN

C'est ce qu'a indiqué, hier, M. Camilien Bolduc, vice-président du Groupe Culinar Inc., au lancement des quatre variétés les plus populaires des gâteaux Vachon, en l'occurrence les Jos Louis, Caramel, Mille-Feuilles et Puff-O-Fruit aux fraises, maintenant offertes en version crème glacée.

Le lancement de ce nouveau produit s'est déroulé en présence de M. Benoit Vachon, fils d'Arcade Vachon, fondateur de la compagnie du même nom, des députés Gilles Bernier et Jean Audet, de M. Pierre-Maurice Vachon, maire de Sainte-Marie et petit-fils du fondateur, des employés, et de Pierre Harvey, champion de ski de fond bien connu et qui sera le porte-parole de Vachon pour la promotion de ce nouveau produit.

Selon M. Bolduc, «des tests de marché effectués à Québec, l'été dernier, nous ont permis de vendre 500,00 gâteaux durant les mois de juillet et août, l'équivalent d'un gâteau par habitant, soit le double de nos prévisions».

Lors de ces tests, a fait part M. Bolduc, les produits étaient vendus à un prix approximatif de \$0,75 l'unité ou en boîte familiale de 6 pour \$4.

Les gâteaux Vachon à la crème glacée répondant à une forte demande de la part des consommateurs, l'on décidait, le 1er décembre dernier, d'aller de l'avant avec cette



Les petits gâteaux Vachon à la crème glacée arrivent ci-dessus à la dernière étape de la chaîne de production, celle de la mise en boîte.

idée et à partir de ce moment, a ajouté M. Bolduc, les équipes de l'usine Vachon, de Sainte-Marie, ont travaillé d'arrache-pied afin que la production puisse commencer hier.

Il s'agit d'un record si on considère que le lancement d'un nouveau produit exige habituellement deux ans et que la conception et l'assemblage de l'équipement nécessaire ont été entièrement réalisés à l'usine de Sainte-Marie avec un respect scrupuleux des normes gouvernementales régissant l'industrie laitière, a mentionné M. Bolduc.

#### Production

On peut produire plus de 200,000 petits gâteaux à la crème

glacée par jour et toutefois si la demande s'avérait plus forte que prévu, la production pourra facilement être doublée.

Au cours de la première année de fabrication, Vachon prévoit écouler de 20 à 25 millions de gâteaux en version crème glacée sur le marché canadien, dont la moitié au Québec.

Pour acheminer ces gâteaux vers les divers points de vente, a-t-on appris, Vachon, gère par Culinar, a conclu des ententes avec des distributeurs de l'industrie laitière équipés de camions frigorifiques.

Comme la souligné M. Bolduc, l'industrie laitière y trouvera aussi son compte puisque Vachon utilise-

ra 6,000 gallons de crème glacée par jour pour produire ses gâteaux.

Avec un chiffre de ventes annuel de \$135 millions et 1,500 employés, Vachon assure 90 pour 100 de l'approvisionnement du marché canadien des petits gâteaux et constitue l'une des plus grandes réussites dans l'histoire du développement économique du Québec, a conclu M. Camilien Bolduc.

#### le Blanc Eldridge Parizeau, inc.



R. Gilbert

Le Conseil d'administration de le Blanc Eldridge Parizeau, inc., société membre du groupe Sodarc, a le plaisir d'annoncer la nomination de Monsieur Raymond Gilbert au poste de Président et Chef des opérations de l'entreprise. Monsieur Gilbert succède ainsi à Monsieur Mario Myre qui devient Président de Dale-Parizeau inc., la société de courtage d'assurance du groupe Sodarc.

Monsieur Gilbert s'est joint à le Blanc Eldridge Parizeau, inc. en 1977 et, depuis, y a occupé plusieurs postes de haute direction dont, tout récemment, celui de Directeur général de sa division canadienne. Il apporte à sa nouvelle fonction plus de vingt-six ans d'expérience dans le domaine de l'assurance et de la réassurance.

Le Blanc Eldridge Parizeau, inc., dont les bureaux sont situés à Montréal, Toronto, New York et Boston, est la plus importante firme de courtage de réassurance au Canada.

le Blanc Eldridge Parizeau, inc.



#### Condos québécois en Floride

La compagnie Les Placements de Haute-Direction P.H.D. Inc de Québec, propriété de MM. Claude H. Alain et Jean Boucher de Québec, vient d'acheter une tour de 158 appartements, au prix de \$15 millions américains, à Hallandale, en banlieue de Miami, Floride, avec le concours de MM. Paul Martin de La Pocatière, Donat Flamand de Saint-Apollinaire, Germain Pelletier de Mont-Joli et Marius Lessard de Québec, des hommes d'affaires influents de la région. L'entreprise prétend avoir déjà vendu 109 des 158 condominiums dont le prix varie entre \$90,000 et \$385,000. La moitié des acheteurs sont des Québécois.

#### EN UN CLIN D'OEIL

#### Industries de bois St-Raymond: agrandissement de \$1.3 million

Les Industries de bois de Saint-Raymond Ltée (Portneuf), qui se spécialisent dans le séchage du bois, investiront \$1,3 millions pour l'agrandissement de leurs bâtisses à Saint-Raymond et Sainte-Anne de La Pérade et l'acquisition d'équipement moderne. La Société de développement industriel (SDI) accorde une contribution de \$161,600 dans le projet.

#### Solmer Marine rouvrira en juin

La société Solmer Marine, propriétaire du chantier maritime de Gaspé, a annoncé que les activités sur le chantier reprendront en juin. L'entreprise procédera à l'embauche de son personnel en mai. Elle prévoit que de 20 à 30 personnes y travailleront cette année. Le chantier se spécialisera dans la construction de bateaux de pêche à pont couvert, Le chantier maritime, qui a appartenu à Pêcheurs unis du Québec, puis à la société d'Etat fédérale Pêcheurs Cartier, était fermé depuis la fin de l'été 1985.

#### Projet de \$217,000 pour Tech-For

Equipement Tech-for Inc., fabricant d'équipement forestier et industriel de Saint-Raymond, investira \$217,000 dans la modernisation de ses installations (Portneuf). La compagnie a conclu récemment des ententes de fabrication avec des firmes scandinaves.

#### Résultats financiers

**MÉTRO-RICHELIEU:** Le bénéfice net du premier semestre a augmenté de 92 pour 100 sur l'année précédente, à \$3,7 millions (\$0,29 l'action), et les ventes se sont élevées à \$844 millions, en hausse de 13,7 pour 100 sur l'année précédente.

**ROBIN INTERNATIONAL INC:** Pour le premier trimestre terminé le 28 février 1987, les revenus se sont élevés à \$7,7 millions et les bénéfices se sont établis à \$646,000 (\$0,06 l'action). Les résultats de l'année précédente n'ont pas été publiés pour fin de comparaison.

**CFCF INC.:** Les revenus de CFCF Inc. pour les six premiers mois terminés le 28 février ont atteint \$45,866,000 comparativement à \$45,317,000 l'an dernier. Le bénéfice par action a été de 51 cents comparativement à 56 cents, l'an dernier.

#### Les deux titres baissent à Wall Street

## La décision de Texaco jugée défavorable à Pennzoil

♦ **NEW YORK (AFP)** - La décision annoncée dimanche par Texaco de se mettre en faillite pour échapper au paiement de \$10,5 milliards de dollars de dommages et intérêts à sa concurrente Pennzoil a été saluée par les analystes financiers comme une opération défavorable à cette dernière.

Hier à Wall Street, le cours de l'action Pennzoil (-\$15,50 à \$76,75) a chuté plus lourdement que celui de Texaco (-\$3,50 à \$28,37).

«C'est un coup superbe... Pennzoil peut gagner en dernière instance, mais il appartiendra au juge des faillites de déterminer combien Texaco paiera», selon M. Bruce Lazier, analyste chez Prescott, Ball and Turben (firme de courtage).

«Pennzoil a perdu un moyen de pression», a souligné pour sa part M. H.B. Juengling, analyste auprès de la firme d'investissements Underwood and Neuhaus.

A moins d'un accord à l'amiable,

«il pourrait s'écouler huit ou neuf ans avant que Pennzoil touche un sou», a remarqué M. Philip Verleger, économiste à l'Institut d'Economie Internationale, à Washington.

En 1985 un jury texan avait conclu que Texaco avait empêché la réalisation d'un accord à l'amiable prévoyant le rachat de Getty Oil par

Pennzoil pour \$10,5 milliards de dollars.

C'est pour échapper à l'exécution de ce jugement que Texaco, qui a enregistré en 1986 un bénéfice de \$750 millions, a décidé de recourir à la loi sur les faillites qui l'autorise à suspendre le règlement de ses créanciers et lui interdit de rémunérer ses actionnaires.

#### SPÉCIAUX SUR DÉMOS

##### BMW

##### 325E

2 portes, 1987, 6 cylindres, 5 vitesses, luxor beige, mag, pilote automatique, 8 haut-parleurs.

##### 325E

4 portes, 1987, 6 cylindres, 5 vitesses, bourgogne, mag, 8 haut-parleurs.

##### BAS MILLAGE

##### 325E

4 portes, 1987, 6 cylindres, automatique, luxor beige, mag.

##### 325E

4 portes, 1987, 6 cylindres, automatique, gris saumoné, mag, pilote automatique.

Également, grand choix de 325E 1987 neuves.



1, boul. Central, Duberger, Qué. G1P 3V3  
Tél.: 687-4840 - Vente, pièces et service

Demandez M. Damiens ou M. Gagné.



## ...À HABITER!

#### PRÊT HYPOTHÉCAIRE

Vous êtes prêts pour changer de propriété ou acheter votre première maison! Passez nous voir à La Banque d'Épargne et profitez des avantages de la banque qui prête:

- 1- Taux garanti jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet
- 2- 100\$ de rabais sur un prêt conventionnel\*
- 3- Réponse à la demande de prêt en 48 heures

\*Offert pour un temps limité au propriétaire occupant seulement (1 à 3 logements)

#### TAUX GARANTI JUSQU'AU 1<sup>er</sup> JUILLET!

LA BANQUE D'ÉPARGNE

Carrefour Neufchâtel 842-8510

Place des Quatre-Bourgeois 854-1381

Carrefour Beauport 661-8060

Aux dirigeants de



L'équipe au grand complet de STRUCTURA tient à remercier MÉDI-SERVICE Inc. du Groupe santé et pharmaceutique de Proviso, pour la confiance qu'ils lui ont témoignée pour la réalisation des travaux de construction de leur centre de distribution de Québec.

Non seulement les gens de MÉDI-SERVICE Inc. étaient à la recherche d'entrepreneurs expérimentés mais aussi à la recherche de nouvelles propositions pratiques pour leur entreprise. Nous les remercions du défi qu'ils nous ont permis de relever.

Guy J. Gaudet  
Directeur Général  
Structura



#### STRUCTURA

1389, ave. Galiée  
Québec (Québec)  
G1P 4G4  
tél.: 418-687-2771

de l'efficacité...!

LE MARCHÉ BOURSIER

Table with market indices: DOW JONES 2.287,07 -51,71; TORONTO 3.839,78 -2,01; MONTRÉAL 1.891,23 -3,41; OR \$437,10 US; ARGENT \$8,996 Can.

MONTRÉAL

Volume: 13.121.345 actions; indice général: 1.891,23 en baisse de 3,41

Titres Ventes-Haut-Bas-Ferm-Chang

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their prices.

TORONTO

Volume: 4.730.000 actions; indice général: 3.839,78 en baisse de 2,01

Titres Ventes-Haut-Bas-Ferm-Chang

Table of stock market data for Toronto, listing various companies and their prices.

MONTRÉAL

Volume: 181.030.000 actions; indice général: 2.287,07 en baisse de 51,71

Titres Ventes-Haut-Bas-Ferm-Chang

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their prices.

TORONTO

Volume: 4.730.000 actions; indice général: 3.839,78 en baisse de 2,01

Titres Ventes-Haut-Bas-Ferm-Chang

Table of stock market data for Toronto, listing various companies and their prices.

MONTRÉAL

Volume: 181.030.000 actions; indice général: 2.287,07 en baisse de 51,71

Titres Ventes-Haut-Bas-Ferm-Chang

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their prices.

MONTRÉAL

Volume: 181.030.000 actions; indice général: 2.287,07 en baisse de 51,71

Titres Ventes-Haut-Bas-Ferm-Chang

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their prices.

NEW YORK

Volume: 181.030.000 actions; indice général: 2.287,07 en baisse de 51,71

Titres Ventes-Haut-Bas-Ferm-Chang

Table of stock market data for New York, listing various companies and their prices.

MONTRÉAL

Volume: 181.030.000 actions; indice général: 2.287,07 en baisse de 51,71

Titres Ventes-Haut-Bas-Ferm-Chang

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their prices.

MONTRÉAL

Volume: 181.030.000 actions; indice général: 2.287,07 en baisse de 51,71

Titres Ventes-Haut-Bas-Ferm-Chang

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their prices.

FONDS MUTUELS

SOGECAR 1341,788 en baisse de 7,3618

Membres de l'IFPC

Table of mutual fund data, listing various funds and their performance.

FONDS MUTUELS

SOGECAR 1341,788 en baisse de 7,3618

Membres de l'IFPC

Table of mutual fund data, listing various funds and their performance.

FONDS MUTUELS

SOGECAR 1341,788 en baisse de 7,3618

Membres de l'IFPC

Table of mutual fund data, listing various funds and their performance.

Économie canadienne

Performance meilleure que prévue en 1987

OTTAWA (PC) - La performance de l'économie canadienne est meilleure que prévue cette année, mais la situation économique est moins bonne aux États-Unis et cela pourrait avoir des répercussions négatives de ce côté-ci de la frontière.

Le plus récent indice des indicateurs économiques avancés, un ensemble de statistiques qui reflètent les variations sous-jacentes de l'économie, a enregistré une augmentation de 0,4 pour 100 en janvier, révélait Statistique Canada, hier.

Non seulement l'indice a-t-il progressé de façon constante, mais cette progression s'est fait sentir dans huit des 10 secteurs économiques qui servent de base de calcul de l'indice, soit l'augmentation la plus large des 12 derniers mois.

Les indicateurs économiques

avancés mesurent les fluctuations des ventes de meubles, d'appareils ménagers, d'automobiles, les changements dans les commandes et les livraisons des manufactures, la construction résidentielle, les cours de la Bourse, le nombre d'heures travaillées, les profits et les surplus d'argent au pays. L'indice précède généralement de six mois l'évolution de l'économie dans son ensemble.

La récente hausse permet d'envisager la poursuite de l'expansion de l'économie à son rythme actuel pour le premier semestre.

La progression du niveau de l'emploi, cette année, l'augmentation des prix de certaines matières premières ainsi que l'amélioration de l'équilibre commercial en février dernier viennent ajouter du poids aux prévisions de croissance, note

l'analyste Philip Cross, de Statistique Canada.

Malgré ces précisions encourageantes, la chute du dollar américain pourrait néanmoins donner lieu à une hausse des taux d'intérêts conjuguée à une remontée de l'inflation, a indiqué hier M. George Saba, économiste auprès de Montreal Trust.

On estime généralement que les États-Unis n'ont pas réussi à juguler leur problème de déficit et que le dollar américain est surévalué, ce qui exerce une pression à la baisse sur la devise US, entraînant une hausse des prix chez nos voisins. Parce que le Canada est un gros importateur de produits américains, cela risque d'alimenter l'inflation

ici même.

En même temps, les taux d'intérêt ont augmenté, ces dernières semaines, aux États-Unis, pour soutenir le dollar américain et résister à la poussée de l'inflation. Des taux d'intérêt plus élevés aux États-Unis ralentiraient leur croissance économique, réduisant les exportations canadiennes vers le marché améri-

cain. On risque aussi d'assister à une reprise des pressions protectionnistes chez les Américains.

Si les taux d'intérêt remontent aux États-Unis, ils remonteront probablement au Canada, annulant les gains économiques enregistrés au pays grâce aux taux d'intérêt plus faibles enregistrés cette année, de conclure M. Saba.

TORONTO

(suite de la page B-12)

Tableau des ventes, hautes et basses, et changements

Table with columns: Taux, Ventes, Hautes, Bases, Form. Chang.

Table with columns: Taux, Ventes, Hautes, Bases, Form. Chang.

Table with columns: Taux, Ventes, Hautes, Bases, Form. Chang.

Table with columns: Taux, Ventes, Hautes, Bases, Form. Chang.

Table with columns: Taux, Ventes, Hautes, Bases, Form. Chang.

Table with columns: Taux, Ventes, Hautes, Bases, Form. Chang.

P&S

Table with columns: P&S, Taux, Ventes, Hautes, Bases, Form. Chang.

Tax

Table with columns: Tax, Taux, Ventes, Hautes, Bases, Form. Chang.

Transigences avec intérêt accumulé

Table with columns: Transigences avec intérêt accumulé, Taux, Ventes, Hautes, Bases, Form. Chang.

Actions payées partiellement

Table with columns: Actions payées partiellement, Taux, Ventes, Hautes, Bases, Form. Chang.

DISTRIBUTION

Table with columns: DISTRIBUTION, Taux, Ventes, Hautes, Bases, Form. Chang.

Revente avec restriction

Table with columns: Revente avec restriction, Taux, Ventes, Hautes, Bases, Form. Chang.

UNITÉS FINANCIÈRES

Table with columns: UNITÉS FINANCIÈRES, Taux, Ventes, Hautes, Bases, Form. Chang.

Transigences en fonds américains

Table with columns: Transigences en fonds américains, Taux, Ventes, Hautes, Bases, Form. Chang.

Transigences en fonds canadiens

Table with columns: Transigences en fonds canadiens, Taux, Ventes, Hautes, Bases, Form. Chang.

Transigences en fonds européens

Table with columns: Transigences en fonds européens, Taux, Ventes, Hautes, Bases, Form. Chang.

Transigences en fonds japonais

Table with columns: Transigences en fonds japonais, Taux, Ventes, Hautes, Bases, Form. Chang.

Transigences en fonds asiatiques

Table with columns: Transigences en fonds asiatiques, Taux, Ventes, Hautes, Bases, Form. Chang.

Aux grandes idées, les grands moyens.

Depuis plusieurs années, la Société générale de financement contribue à doter le Québec d'une infrastructure industrielle dans plusieurs secteurs vitaux. Aujourd'hui, l'avenir s'ouvre aux projets d'envergure et aux entrepreneurs qui voient grand. Lancer une entreprise dans des domaines tels que la pétrochimie ou l'électrometallurgie nécessite un encadrement sûr et un partenaire financier solide. Plus que jamais, le Groupe SGF prend, en 1987, une importance nouvelle dans l'établissement et le développement d'une industrie québécoise vigoureuse. Quand il s'agit de grandes idées, la SGF prend les grands moyens.



LEVIER DEPUIS 27 ANS. TREMPLIN POUR L'AVENIR.

La solution aux besoins d'espaces des entreprises d'aujourd'hui...!

Condos Galilée, un tout nouveau concept d'habitation commerciale et industrielle, unique et contemporain! Achetez, louez ou louez avec option d'achat. Une valeur sûre...!



Pour informations: PRO-IMMO I.D. INC. 4815, Chemin St-Félix, St-Augustin, QC G3A 1B2 Tél.: (418) 871-9661

ECONOMIE EN UN CLIN D'OEIL

Amisco + Lacasse = Ocsima

Les Industries Amisco Ltée annonçait hier la signature d'une entente conclue en octobre 1986 avec Lacasse Inc., fabricant de meubles de bureau et résidentiels de Saint-Pie de Bagot.

Cossette gagne un nouveau contrat

La compagnie Cossette Communication-Marketing vient d'obtenir le contrat de \$3 millions pour l'ensemble des communications de la Banque d'Épargne de la Cité et du district de Montréal.

Air Canada redresse sa situation...

La société Air Canada affiche, pour l'exercice financier 1986, un bénéfice net de \$40 millions, ce qui représente un redressement financier impressionnant en comparaison de la perte de \$14,8 millions enregistrée en 1985.

Baisse des bénéfices chez IBM

IBM, le premier fabricant mondial d'ordinateurs, a annoncé hier une baisse de près de 23 pc de ses bénéfices nets, à \$785 millions (\$1,30 l'action), malgré un chiffre d'affaires en hausse de 5,5 pc.

Bache prépare la déréglementation

La société de courtage Bache faisait savoir hier que sa raison sociale sera désormais Société de courtage Prudential-Bache Canada Ltée, une mesure qui s'inscrit dans le cadre d'une série de changements afin de se préparer aux défis de la déréglementation.

Usine Beaulé & Fils à St-Georges

La société Beaulé et Fils Inc., de Saint-Zacharie, qui se spécialise dans la fabrication de vêtements sport pour hommes, investira \$400,000 au cours des prochains mois pour établir une usine à Saint-Georges-de-Beauce.

OPTIONS transigées

Table of financial options with columns for stock symbols, prices, and other market data.

Table of stock market prices and indices, including various company shares and market averages.

AMERICAINE

Table of American stock market prices and indices.

LE CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ LAVAL. HOPITAL DE L'ENFANT-JESUS. APPEL D'OFFRES. Les établissements hospitaliers cités en titre sollicitent des offres de services en vue d'acquies des progiciels médico-administratifs...

appel d'offres. Le ministre se réserve le droit de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

VILLE DE QUÉBEC. AVIS PUBLIC. COMMISSION DE L'EXPOSITION PROVINCIALE DE QUÉBEC. Les soumissionnaires sont priés de noter que le bureau de la Commission de l'Exposition provinciale est habituellement fermé entre 12h00 et 13h00.

carrières et professions. Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50. COMPOSEZ 647-3270. LE SOLEIL LTÉE, C.P. 1547, QUÉBEC, QUÉ. G1K 7J8.

appel d'offres. Le ministre se réserve le droit de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

VILLE DE QUÉBEC. AVIS PUBLIC. COMMISSION DE L'EXPOSITION PROVINCIALE DE QUÉBEC. Les soumissionnaires sont priés de noter que le bureau de la Commission de l'Exposition provinciale est habituellement fermé entre 12h00 et 13h00.

Directeur(trice) du soutien du revenu. Ministère de l'aide au revenu Province du Nouveau-Brunswick. Traitement allant jusqu'à 54 704\$ par année (en voie de révision). FONCTIONS: Le/la titulaire dirigera un vaste réseau de distribution du revenu et de prestation des services à l'échelle de la province.

appel d'offres. Le ministre se réserve le droit de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

VILLE DE QUÉBEC. AVIS PUBLIC. COMMISSION DE L'EXPOSITION PROVINCIALE DE QUÉBEC. Les soumissionnaires sont priés de noter que le bureau de la Commission de l'Exposition provinciale est habituellement fermé entre 12h00 et 13h00.

APPEL D'OFFRES. VILLE DE PORT-CARTIER. ASSURANCES DE DOMMAGES. La ville de Port-Cartier demande des soumissionnaires pour ses assurances de dommages. Par la même occasion, la ville demande des soumissions spécifiques pour le portefeuille d'assurances de dommages des organismes de loisirs agréés.

appel d'offres. Le ministre se réserve le droit de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse. Ministère du Solliciteur général Service de gardiennage. Le ministre du Solliciteur général du Québec sollicite auprès des firmes spécialisées en sécurité et gardiennage, des soumissions pour obtenir les services d'agents de classe A-4.

**LE BAROMETRE**

	03-04-87	10-04-87
CANADA: TAUX D'ESCOMPTE	7.15	7.20
TAUX PRÉFÉRENTIEL	8.75	8.75
VARIATIONS(M1A)	-7M	+3M
DÉPOTS GARANTIS FIDUCIÉS 30 JOURS	5.25	5.50
RENDEMENT MOYEN OBLIGATIONS CANADA 3 À 5 ANS	8.07	8.18
ÉCART CAN.-US LONG TERME	0.95	0.81
QUÉBEC 5 ANS	8.35	8.63
ÉCART QUÉ.-CAN. LONG TERME	0.76	0.75
COURS CHANGE (SCAN EN \$US)	76.51	76.73
PRIX DE L'OR (US\$)	\$419.70	\$433.00
U.S.A.: TAUX D'ESCOMPTE	5.50	5.50
TAUX PRÉFÉRENTIEL	7.75	7.75
INDICE DOW JONES	2,390.34	2,338.78

Source: Tassé et Associés

**DIVIDENDES**

per la PRESSE CANADIENNE  
Dividendes de sociétés déclarés hier, trimestriels sauf indication contraire.  
B.C. Rail Ltd. div: 57.8125 cents payable le 1er juin aux inscrits le 18 mai.  
Reitmans Canada Ltd. ord. et classe A: 13 cents; 29 avr., 22 avr. Revelstoke Companies Ltd. 6 pc. priv: 30 cents; 1er juin, 8 mai.  
D.A. Stuart Oil Company, ord.: 10 cents; 1er juin, 15 mai.  
Scintex Ltd. ord.: 10 cents; 10 juill., 1er juin.

**Ottawa forme un groupe consultatif sur la situation énergétique**

♦TORONTO (PC). Le ministre fédéral de l'Énergie, M. Marcel Masse, a annoncé hier la formation d'un groupe consultatif qui procédera à une analyse complète de la situation énergétique et suggérera une politique énergétique nationale à long terme.  
Les dirigeants du pays ont tellement été pris de passion pour les questions concernant le gaz et le pétrole qu'ils ont accordé bien peu d'attention aux autres sources d'énergie, a noté M. Masse au cours d'une séance d'information.  
Même si le pétrole demeure très important, il faut plutôt en tenir compte comme d'une partie de l'éventail constitué par toutes les sources d'énergie, a ajouté le ministre.

«Et vu cette importance que nous avons accordée au gaz et au pétrole et les pressions exercées par les régions intéressées, je ne suis pas convaincu que nous ayons adopté une bonne politique énergétique, c'est-à-dire tenant compte de

rapport intime de chaque secteur avec tout autre.»

M. Masse a nommé M. Tom Kierans, président des courtiers McLeod Young Weir Ltd. de Toronto, qui fut aussi conseiller de l'ancien premier ministre de l'Ontario, M. Bill Davis, à la tête du groupe portant le nom de «Choix énergétiques». On connaîtra les autres membres du groupe au début de juin.  
Le groupe tiendra une série de

forums et de sessions d'étude à travers le pays sur toutes les sources d'énergie disponibles. La première session de travail aura lieu à Calgary, les 15 et 16 juin, et la dernière à Montréal au début de décembre.



Marcel MASSE

**appel d'offres**

Société d'habitation du Québec

**ERRATUM**  
Dans l'appel d'offre paru dans notre édition du 10 avril 1987 concernant l'octroi du contrat suivant:

**FOURNITURE DE PERSONNEL SERVICES TECHNIQUES**  
PROJET NO: DGB.87.01

Au chapitre de l'information nous aurons dû lire:  
**INFORMATION:** Les documents de soumission peuvent être obtenus en s'adressant à madame Denise COSTA, au Bureau de Québec de la Direction générale du Bâtiment de la Société d'habitation du Québec, sise au 1039, de la Chevrotière, édifice "G", 26<sup>e</sup> étage (et non 2<sup>e</sup> étage), Québec, au numéro de téléphone (418) 643-7268.

Le Secrétaire de la Société d'habitation du Québec  
Me Jean-Luc Lesage, avocat

Québec

**PROVINCE DE QUÉBEC**

Municipalité de Sainte-Anne-de-Beaupré

Aux contribuables de la suadité municipale

**AVIS PUBLIC**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, secrétaire-trésorier de la suadité municipale, QUE:  
L'annexe à la liste électorale a été déposée au bureau de la municipalité pour les fins d'entrée en vigueur du règlement no "99-V", concernant la zone 29-R, tout en impliquant les zones centriques 31-U, 30-R, 27-C, 26-C, 25-L et 61-U. La zone concernée, 29-R est située entre la voie ferrée et le boulevard Ste-Anne et elle implique toutes les propriétés situées à l'est du garage municipal, jusqu'aux propriétés situées à l'est de la rue Juges.

Prenez avis que les demandes en inscription ou en radiation doivent être faites par écrit et transmises au bureau de la municipalité au plus tard le 21 avril 1987.

Que la séance du bureau de révision de la liste électorale aura lieu à l'Hôtel de ville de Sainte-Anne-de-Beaupré, 933<sup>e</sup> avenue Royale, Sainte-Anne-de-Beaupré, le 21 avril 1987, à 15 h.

DONNE à Sainte-Anne-de-Beaupré, ce septième jour d'avril mil neuf cent quatre-vingt-sept.

Michel Jean  
Secrétaire-trésorier

**appel d'offres**

Société d'habitation du Québec

**PROJET NO: 02401-015** concernant les travaux pour la réalisation d'un ensemble d'habitation comprenant dix-huit (18) logements dans la municipalité de Longueuil district électoral de Marie-Victorin, selon un contrat à forfait et comportant deux (2) bâtiments de trois (3) étages, en bois.

**CAUTION:** Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec et détenant une licence en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

**INFORMATION:** Les entrepreneurs généraux et les sous-traitants obtiendront tous renseignements, ainsi que le dossier de soumission complet au bureau des architectes, McName, Robitaille, 560, rue Notre-Dame, Saint-Lambert J4P 2K7 tel.: (514) 672-0825 contre un dépôt non remboursable de vingt-cinq dollars (25\$), sous forme de chèque visé émis à l'ordre de la Société d'habitation du Québec. Toute autre forme de dépôt sera refusée. Le bureau est ouvert de 9h00 à 17h00 heures (fermé de 12h00 à 13h00).

**GARANTIE DE SOUMISSION:** Sous forme de cautionnement au montant de soixante-cinq mille dollars (65 000\$), ou de chèque visé, ou d'obligations conventionnelles au porteur émises en garantie par le gouvernement du Québec ou du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans, au montant de trente-deux mille cinq cents dollars (32 500\$). Toutes les garanties devront être valides pendant 45 jours à partir de la date de l'ouverture des soumissions.

**CLÔTURE DES SOUMISSIONS:** à quatorze (14) heures (heure locale en vigueur) le jeudi 7 mai 1987, à la Société d'habitation du Québec, au bureau de Montréal de la Direction générale du Bâtiment, sis au 3, Complexe Desjardins, Tour du Nord, 25<sup>e</sup> étage H5B 1E3, où se tiendra l'assemblée publique d'ouverture des soumissions à l'heure et à la date de clôture ci-dessus précisée.

LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

**CONSULTATION DE DOCUMENTS:**  
— Fédération de la Construction du Québec, région de Montréal  
— Association de la Construction de Montréal et de Québec  
— Association Provinciale des Constructeurs d'Habitations du Québec Inc.  
— Association des constructeurs de la Vallée du Richelieu Inc.

**N.B.:** Les formules fournies par la Société seront obligatoirement utilisées. Le dossier de soumissions sera disponible au bureau ci-haut mentionné à partir du 14 avril 1987.

**AVIS AUX SOUS-TRAITANTS:** Les sous-traitants qui déposent leurs soumissions au Bureau des Soumissions déposées du Québec doivent le faire au plus tard le 5 mai 1987 à 14 heures, et leurs soumissions doivent être valides soixante (60) jours après leur dépôt. Tous les sous-traitants doivent détenir une licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

Me Jean-Luc LESAGE, avocat  
Secrétaire de la Société

Québec

**SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX**  
Travaux dans le village de Roxton-Pond  
Comté de Shefford  
Appel d'offres no: 313-4-01-41-02

Travaux d'interception et de traitement des eaux usées comprenant: intercepteur domestique, conduites de refoulement, postes de pompage, une station d'épuration du type "étangs aérés facultatifs" et divers travaux connexes.

**DOCUMENTS DISPONIBLES:** Société, Service gestion des contrats, Place du Canada, 1010, de la Gauchetière Ouest, bureau 2110, Montréal H3B 2N2. Tél.: (514) 397-0416.

**PRIX:** 75,00\$ non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société.

**LIEUX DE CONSULTATION:** Hôtel de ville de Roxton-Pond; Ass. de la construction de Montréal et de Québec; ACRGTQ; Ass. régionale Brôme-Missisquoi-Shefford Inc.; Société à Montréal.

**OUVERTURE DES SOUMISSIONS:** Hôtel de ville de Roxton-Pond; a/s M. Raymond Loignon, secrétaire-trésorier, 901, rue Saint-Jean, C.P. 160, Roxton-Pond (Québec) J0E 1Z0. Le mercredi 13 mai 1987 à 15h00.

**GARANTIE DE SOUMISSION:** MONTANT: 115 000,00\$

**FORME:** Chèque visé tiré sur une institution bancaire faisant affaires au Québec ou un cautionnement de soumission.

**RENSEIGNEMENTS:** M. Pierre Beauregard, Tél.: (514) 397-0416.

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société sont admises à soumissionner.

La Société ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

René Chouinard, ing.  
Directeur, gestion des contrats

**Transports Québec**

**APPELS D'OFFRES**

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont:

Service des Contrats  
Ministère des Transports  
700 est, boul. St-Cyrille (20<sup>e</sup>)  
Québec, Qué. G1R 4Y9  
Téléphone: (418) 644-8848

Service des Contrats  
Ministère des Transports  
255 est, Crémazie (1<sup>re</sup>)  
Montréal, Qué. H2M 1L5  
Téléphone: (514) 873-6061

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission.

Le sous-ministre,  
Pierre Michaud, ing.

**Projet: 290-0303-7** — Erection d'un pont et correction du profil de ses approches sur le Grand Rang Sud dans la municipalité d'Albanel Canton, M.R.C. Maria Chappdelaine, circonscription électorale de Roberval, Longueur 100 mètres.

Un versement de 5,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

**Garantie de soumission exigée:**  
— cautionnement de soumission: 10 000,00 \$ ou chèque visé: 5 000,00 \$.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boulevard St-Cyrille (20<sup>e</sup>), Québec, Qué., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mardi, 5 mai 1987.

**Projet: 290-0904-7** — Terrassement, structure de chaussée, entrabé bitumineux et construction d'un pont sur le chemin Rang St-Pierre au-dessus de la rivière Loup Cervier, dans la municipalité de Notre-Dame-de-Lorette, M.R.C. Maria Chappdelaine, circonscription électorale de Roberval, Longueur 1,42 km.

Un versement de 20,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

**Garantie de soumission exigée:**  
— cautionnement de soumission: 40 000,00 \$ ou chèque visé: 20 000,00 \$.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boulevard St-Cyrille (20<sup>e</sup>), Québec, Qué., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mardi, 5 mai 1987.

**Projet: 641-1401-7** — Traitement de surface sur diverses routes des districts 39, 41 et 51 de la région 6-1, circonscriptions électorales de Johnson, Drummond, Brôme-Missisquoi et St-Hyacinthe, Longueur totale de 84,61 km.

Un versement de 5,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

**Garantie de soumission exigée:**  
— cautionnement de soumission: 45 000,00 \$ ou chèque visé: 22 500,00 \$.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255 est, Crémazie (1<sup>er</sup>), Montréal, Qué., H2M 1L5.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mercredi, 6 mai 1987.

**Projet: 641-2602-7** — Réparation de cinq (5) structures situées au-dessus de l'auto-route 20 dans diverses municipalités, M.R.C. d'Acton, Drummond et Nicolet-Yamaska, circonscriptions électorales de Johnson, Drummond et Nicolet.

Un versement de 5,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

**Garantie de soumission exigée:**  
— cautionnement de soumission: 30 000,00 \$ ou chèque visé: 15 000,00 \$.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255 est, Crémazie (1<sup>er</sup>), Montréal, Qué., H2M 1L5.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mercredi, 6 mai 1987.

**Projet: 651-2601-7** — Réparation partielle d'une structure située sur la route Milton dans la municipalité de St-Pie paroisse, M.R.C. Les Maskoutains, circonscription électorale d'Iberville.

Un versement de 5,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

**Garantie de soumission exigée:**  
— cautionnement de soumission: 9 000,00 \$ ou chèque visé: 4 500,00 \$.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255 est, Crémazie (1<sup>er</sup>), Montréal, Qué., H2M 1L5.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mercredi, 6 mai 1987.

**Projet: 669-0401-7** — Installation d'un éclairage routier sur la route 132, aux approches du pont Laroque, dans Salaberry-de-Valleyfield, ville, M.R.C. de Beauharnois-Salaberry, circonscription électorale de Beauharnois, Longueur de 1,42 km.

Un versement de 5,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

**Garantie de soumission exigée:**  
— cautionnement de soumission: 17 000,00 \$ ou chèque visé: 8 500,00 \$.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255 est, Crémazie (1<sup>er</sup>), Montréal, Qué., H2M 1L5.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mercredi, 6 mai 1987.

**APPEL DE CANDIDATURES**

**Projet: 1140-86-254** — Desserte maritime des villages du Nouveau-Québec pour la saison 1987.

— fournir un service de navires à partir de Montréal pour transporter et livrer dans les villages du Nouveau-Québec, les marchandises diverses regroupées par le ministère des Transports du Québec;

— transférer d'un village à l'autre des marchandises;

— rapporter à Montréal les marchandises en provenance des villages du Nouveau-Québec.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent un permis de classe appropriée de la Commission des Transports du Québec et qui auront requis les documents en leur nom.

**Garantie de soumission exigée:**  
— cautionnement de soumission: 450 000,00 \$ ou chèque visé: 225 000,00 \$.

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont:

Service des Contrats  
Ministère des Transports  
700 est, boul. St-Cyrille (20<sup>e</sup>)  
Québec (Québec)  
G1R 4Y9  
Téléphone: (418) 644-8848

Service des Contrats  
Ministère des Transports  
255 est, rue Crémazie (1<sup>re</sup>)  
Montréal (Québec)  
H2M 1L5  
Téléphone: (514) 873-6061

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boulevard St-Cyrille (20<sup>e</sup>), Québec, Qué., G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures le mardi, 5 mai 1987.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni toute autre soumission.

Le sous-ministre,  
Pierre Michaud, ing.

**Appel d'offres**

Société immobilière du Québec

**Aménagement à Montréal**

**DOSSIER NO: 606-20-275**  
Divers travaux d'aménagement au Centre de détention 800, boul. Gouin Montréal, QC Cité l'Acadie

Les travaux portent sur de l'architecture, de la mécanique et de l'électricité. Sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux détenant la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction, qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront requis les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 14 avril 1987 par remise d'un montant non remboursable de 10\$ ou d'un chèque fait à l'ordre de la Société immobilière du Québec.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Service des opérations contractuelles, Édifice "La Lauretienne", 475, rue St-Amable, 5<sup>e</sup> étage, Québec G1R 4X9 Tel.: (418) 643-6622.

Les plans et devis sont également disponibles pour consultation, au 190, boul. Crémazie est, 1<sup>er</sup> étage, Montréal, d'où ils pourront être commandés. Les documents seront alors expédiés à l'acheteur à partir du bureau de vente de Québec.

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la Construction de Québec ainsi qu'à l'Association de la Construction de Montréal. Les soumissions devront être accompagnées d'une garantie de soumission à l'ordre de la Société immobilière du Québec au montant de 18 000\$.

La Société se réserve le droit de n'accepter aucune soumission, même la plus basse.

**Date et heure limites de réception des soumissions:**  
Le mercredi 29 avril 1987 à 15 heures

Guy Vachon, ing.  
Vice-président  
construction et aménagement

**appel d'offres**

Gouvernement du Québec

Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la meilleure proposition ni toute autre proposition.

**Promoteurs**  
**PROJET: Reconstruction, financement et gestion du Vieux Manoir du Français dans le Parc du Bic.**

Le gouvernement du Québec désire remettre en opération Le Vieux Manoir du Français dans le Parc du Bic. Pour ce faire, il entend solliciter la participation de l'entreprise privée pour reconstruire, financer et gérer ce projet.

Dans le cadre du développement du Parc du Bic dans la région du Bas-St-Laurent, de la Gaspésie et des îles-de-la-Madeleine, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche invite les promoteurs répondant aux exigences décrites ci-dessous à soumettre une proposition pour la reconstruction partielle, le financement et la gestion du Vieux Manoir du Français qui a été endommagé par un incendie le 27 mai 1986.

Dans sa proposition, le promoteur pourra s'inspirer des plans et devis fournis par le Ministère avec le document d'appel d'offres et du rapport d'évaluation du sinistre du Vieux Manoir du Français au Parc du Bic, produit par le Groupe J.R.L. Les plans et devis, compris dans l'appel d'offres, sont ceux qui ont servi à la rénovation de cet établissement en 1980 et ils ne sont fournis qu'à titre indicatif.

Les propositions des promoteurs seront soumises à l'examen d'un comité de sélection mandaté par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche pour analyser et évaluer les propositions reçues et de recommander au Ministre la proposition qui sera la plus rentable pour le gouvernement.

**Qualifications requises**  
Sont invités à présenter des propositions pour la reconstruction, le financement et la gestion du Vieux Manoir du Français, des promoteurs désirant investir dans ce projet. Ces promoteurs devront avoir une place d'affaires au Québec, avoir obtenu les documents nécessaires en leur nom et démontrer leur expérience et leur expertise pour réaliser l'ensemble des travaux de reconstruction. Ils devront établir leur capacité financière et démontrer au Ministère les moyens qu'ils entendent prendre pour réaliser et gérer ce projet.

**Consultation et achat des documents**  
La consultation ou l'achat des documents sera fait aux adresses suivantes du lundi au vendredi inclusivement entre 8h30 et 16h00:

Direction régionale de Rimouski  
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche  
92, 2<sup>e</sup> Rue ouest  
Rimouski (Québec)  
G5L 8B3

Direction des services techniques  
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche  
117, rue St-André, R.C.  
Québec (Québec)  
G1K 3Y3

Un montant non remboursable de cinquante dollars (50\$) (comptant, chèque certifié ou mandat-poste fait à l'ordre du ministre des Finances) est requis pour l'obtention des documents nécessaires à la préparation d'une proposition.

Chaque proposition sera valable pour une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite faite pour la réception des propositions.

**Garantie de propositions exigée**  
Une garantie de proposition de vingt-cinq mille dollars (25 000\$) doit être fournie lors du dépôt d'une proposition.

**Réception des propositions**  
Pour être considérées, les propositions devront être reçues le ou avant le 3 juillet 1987 à 15h00 à l'un des bureaux suivants:

Direction régionale de Rimouski  
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche  
92, 2<sup>e</sup> Rue ouest  
Rimouski (Québec)  
G5L 8B3

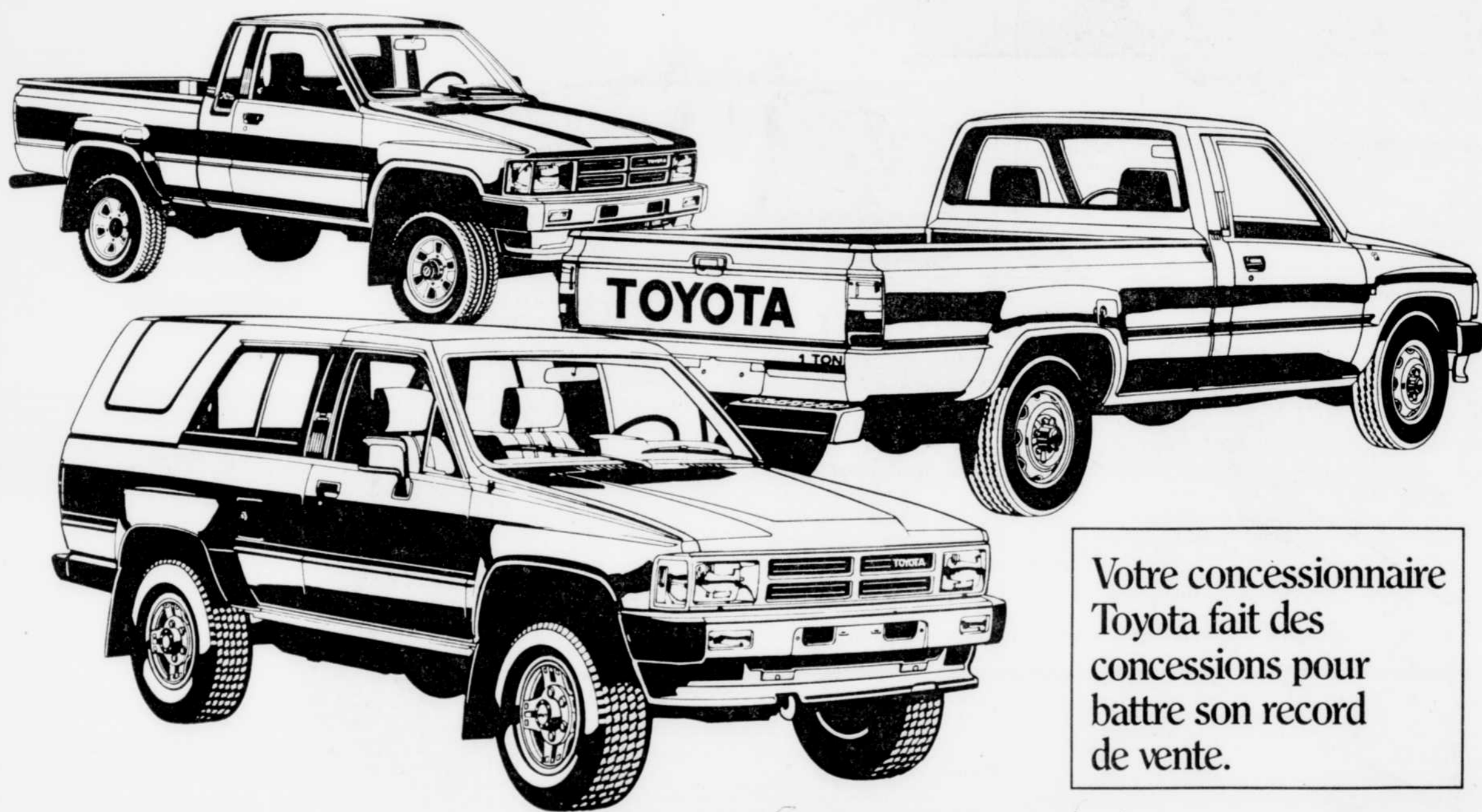
Direction des services techniques  
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche  
117, rue St-André, R.C.  
Québec (Québec)  
G1K 3Y3

Le sous-ministre,  
Pierre Bernier

Québec

# Vente record Toyota.

Au moins 1000\$ de rabais  
sur toutes camionnettes et 4Runner.



Votre concessionnaire  
Toyota fait des  
concessions pour  
battre son record  
de vente.

Voyez vite votre concessionnaire participant. Il ne lui reste que très peu de temps pour vendre un choix impressionnant de camionnettes et 4Runner Toyota. Pour pulvériser son record de vente, il concède au moins 1 000 \$ de rabais sur le prix suggéré par le fabricant. Profitez-en!

LES VÉHICULES TOYOTA 1987 SONT PROTÉGÉS PAR LA GARANTIE TOYOTA DU GROUPE PROPULSEUR POUR UNE DURÉE DE 5 ANS OU 100 000 KILOMÈTRES. POUR PLUS DE DÉTAILS SUR LES GARANTIES, CONSULTEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE. (Véhicules achetés à partir du 1er avril 1987)

QUI POURRAIT  
EN DEMANDER  
PLUS! **TOYOTA**